

Trousse d'évaluation rapide en matière de protection de l'enfant



Comment comprendre les symboles utilisés à travers le guide ?



Ceci indique une étape ou une sous-étape de l'ERPE.



Cela indique un élément très important !



Ceci indique un lien vers une autre partie de la trousse d'ERPE.



Ceci indique le début de chacune des tâches de l'ERPE. Recherchez ce symbole qui vous guidera à travers le processus.



Cela indique la mention d'un exemple provenant du terrain.

Glossaire d'acronymes

PE :	Protection de l'enfant
ERPE :	Évaluation rapide en matière de protection de l'enfant
GTERPE :	Groupe de travail sur l'évaluation rapide en matière de protection de l'enfant
CPWG :	Child Protection Working Group / Groupe de travail sur la protection de l'enfant
OD :	Observation directe
VBG :	Violence à caractère sexiste / Violence basée sur le genre
IASC :	Inter Agency Standing Committee / Comité Permanent Inter-Agences
PDI :	Personnes déplacées internes
GI :	Gestion de l'information
IC :	Informateur-clé
EIC :	Entretien avec un informateur-clé
NATF :	Needs Assessment Task Force / Groupe de travail sur l'évaluation des besoins
ER :	Évaluation Rapide
VS :	Violence sexuelle
WWNK :	What We Need to Know / Ce que nous devons savoir

Introduction

Le Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfant (CPWG) constitue le forum à l'échelle mondiale responsable de la coordination de la protection de l'enfant (PE) dans les crises humanitaires. Ce groupe rassemble les ONG, agences onusiennes, universitaires et autres acteurs qui partagent l'objectif de veiller à ce que les actions en matière de PE en urgence soient davantage prévisibles, responsables et efficaces. Dans le système humanitaire, le CPWG constitue un « domaine de responsabilité » au sein du Groupe sectoriel mondial sur la protection (GPC).

Toutes les organisations membres du CPWG s'engagent à offrir et à soutenir des actions efficaces et bien coordonnées dans le domaine de la PE, qui se fondent sur une évaluation solide et opportune des besoins et des capacités. L'objectif est d'encourager l'utilisation de processus d'évaluation normalisés à travers le secteur de la PE, fondés sur des méthodes cohérentes et une approche systématique de collecte de données.

Les membres du CPWG ont donc collaboré au développement de cette **Trousse d'évaluation rapide en matière de protection de l'enfant (ERPE)**. Elle a été testée dans plus de 20 contextes d'urgence, et elle incorpore les changements issus de ces nombreux essais sur le terrain.

Le fait pour les organisations d'utiliser les mêmes outils d'évaluation permet de réduire les besoins en ressources tout en couvrant un territoire plus large. Les données peuvent ainsi être comparées dans le temps et l'espace, et les résultats deviennent de ce fait plus convaincants pour les planificateurs, les bailleurs de fonds et les autres décideurs. Pour ces raisons, chaque organisation membre du CPWG s'est engagée à utiliser, lorsque cela est possible, la **Trousse d'ERPE** plutôt que d'utiliser ses propres outils d'évaluation dans le domaine de la PE.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le CPWG sur <http://cpwg.net/>.

Remerciements

La réalisation de cette trousse a exigé un investissement important en temps, en ressources et en soutien technique. Les organisations suivantes ont fourni le soutien institutionnel et financier nécessaire pour rendre ce travail possible : ACAPS, Child Fund, GenCap, International, HCR, Plan International, Save the Children, Vision Mondiale Internationale, UNICEF, Université Columbia, War Child et le CPWG. Les personnes suivantes ont joué un rôle important dans le développement et la finalisation de cet outil : Alastair Ager, Catherine Barnett, Wayne Bleier, Neil Boothby, Patrice Chataigner, Sophie De Coninck, Ayda Eke, Hanna-Tina Fischer, Shelley Gornall, Jennifer Keane, Hani Mansourian, Heather Macleod, Amanda Melville, Minja Peuschel, Sabine Rakotomalala, Janis Ridsdel, Monika Sandvik-Nylund, Lindsay Stark et Katharine Williamson.

La Trousse d'ERPE

La Trousse d'ERPE contient toutes les informations nécessaires pour réaliser une ERPE sur une période de cinq semaines. La trousse se divise en trois sections :

Section 1 : un guide pour réaliser une ERPE présente un plan d'action organisé selon six étapes-clés, offrant des directives pour chacune d'elles.

Section 2 : échantillons d'outils présente cinq outils-clés pour réaliser une ERPE.

Section 3 : outil de gestion des données présente un modèle de base de données permettant de produire automatiquement une analyse des données.

Section 1 : manuel de l'ERPE	<ul style="list-style-type: none">■ Étape 1 : la coordination et la planification■ Étape 2 : le développement d'un plan d'évaluation■ Étape 3 : la révision et l'adaptation des outils de collecte et d'analyse des données■ Étape 4 : la sélection et la formation des équipes d'évaluateurs■ Étape 5 : la collecte et la gestion des données■ Étape 6 : l'analyse et l'interprétation des données, et la rédaction du rapport
Section 2 : échantillons d'outils	<ul style="list-style-type: none">■ Outil 1 : la revue documentaire (échantillon de questions)■ Outil 2 : entretien avec un informateur-clé (échantillon de questions)■ Outil 3 : observation directe (échantillon d'indications)■ Outil 4 : rapport d'action urgente (échantillon de rubriques)■ Outil 5 : rapport de site (échantillons de rubriques et de questions)
Section 3 : outil de gestion des données	Introduction : un guide succinct Feuille 1 : entrée des données Feuille 2 : tableaux d'analyse s Feuille 3 : graphiques

Pour qui la Trousse d'ERPE est-elle conçue ?

Nous espérons que la Trousse d'ERPE sera utile pour toute personne impliquée dans la PE sur le terrain.

Il s'agit d'un outil « incontournable » pour :

- Les Coordonnateurs du sous-cluster PE et les praticiens de la PE qui jouent un rôle dans la réalisation d'une ERPE ;
- Les formateurs qui préparent les membres de l'équipe de collecte de données ayant le mandat de réaliser l'ERPE. Les formateurs doivent être familiers avec l'ensemble de la trousse (sections 1, 2 et 3) avant d'organiser la formation.

Comment utiliser la Trousse d'ERPE ?

- Lire l'ensemble de la trousse (en commençant par la section 1) et se familiariser avec son contenu avant de d'initier le travail
- Utiliser la trousse lorsqu'il est possible et approprié de réaliser des ERPEs inter-agences
- Ajuster les échantillons d'outils et les outils de gestion des données au contexte local

- Suivre les étapes telles qu'elles sont présentées
- Veiller à mettre en place un soutien dans le domaine de la gestion de l'information(GI) disponible tout au long du processus
- Lorsque vous procédez à une ERPE inter-agences, il est possible d'accéder à une séance d'information technique en communiquant avec le CPWG. (Veuillez prendre note que les séances d'information technique ne sont accessibles que pour les évaluations inter-agences.)
- Consulter le site internet cpwg.net pour savoir à qui faire parvenir les rapports et les commentaires.

Les évaluations dans un contexte humanitaire

Suite à une situation d'urgence d'ampleur significative, l'ERPE sera généralement réalisée dans le cadre d'évaluations coordonnées entreprises au sein du système cluster/sectoriel humanitaire. Le NATF de l'IASC propose un cadre permettant d'identifier trois étapes dans le processus d'analyse d'une situation d'urgence – ces étapes s'appliquent généralement à toutes les situations d'urgence, qu'elles soient de petite ou de grande ampleur. Il s'agit de :

L'étape I – Mise en place des scénarios préliminaires. Cette étape devrait survenir au cours des 72 heures suivant le début de la situation d'urgence, et elle n'inclut pas les questions propres à chaque groupe sectoriel. Cette étape est généralement dirigée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (BCAH – OCHA)ⁱ.

L'étape II – Évaluation conjointe multisectorielle. Cette étape devrait intervenir au cours des deux premières semaines suivant le début de la crise et sert à déterminer les problèmes sectoriels les plus urgents. Cette étape est aussi généralement dirigée par le BCAHⁱⁱⁱ.

L'étape III – Évaluation spécifique à chaque groupe sectoriel. Cette étape permet de répondre de façon plus détaillée et approfondie aux questions propres à chaque groupe sectoriel, et elle intervient au cours de la troisième et de la quatrième semaine suivant le début de la situation d'urgence. Cette étape est habituellement dirigée par l'agence responsable d'un secteur, comme le HCR et l'UNICEF.

Qu'est-ce qu'une ERPE ?

Une ERPE est une ER inter-agences, spécifique au secteur à être utilisée par les membres du CPWG suite à une urgence soudaine. Elle est conçue pour renforcer les résultats de l'évaluation initiale multi cluster/sectorielle de la situation et les résultats de l'ER réalisée par le GPC. Elle permet de dresser une liste des besoins urgents en matière de PE au sein de la population concernée dans le contexte faisant immédiatement suite à la situation d'urgence.

Elle peut aussi servir de point de départ à une évaluation plus exhaustive des conséquences de la situation d'urgence sur les enfants, ainsi qu'à la surveillance de la situation. L'ER ne doit pas être assimilée ni se substituer à des évaluations plus exhaustives ou à des mécanismes de surveillance.

Les objectifs d'une ERPE

Une ERPE offre un point de départ à l'identification des besoins en matière de PE et des mécanismes d'appui en place au début d'une situation d'urgence soudaine. Une ERPE sert à établir :

- > *L'AMPLEUR* des besoins et des risques en matière de protection
- > *LES PRIORITÉS* dans les actions à entreprendre – les domaines prioritaires sur le plan géographique et programmatique à partir desquels les priorités de financement seront établies
- > *LA FAÇON* dont les interventions seront structurées – notamment les capacités existantes pouvant être renforcées dans le cadre de ces interventions

Selon le contexte, l'ERPE pourra être utile à d'autres fins, comme pour :

- > Accumuler des données de référence pouvant servir pour le plaidoyer vis-à-vis de différents acteurs impliqués (groupes armés, gouvernement, etc.)
- > Informer à quels niveaux se trouvent les principaux manques d'information

À quel moment devrait-on réaliser une ERPE ?

La réalisation d'une ERPE inter-agences exige généralement trois à cinq semaines, et s'insère donc dans l'étape III du cadre d'analyse des besoins du NATF. Cependant, dans les situations où les mesures préparatoires ont réduit le temps de préparation nécessaire pour intervenir suite au début de la crise, une analyse rapide peut être complétée en deux semaines environ^{iv}.

La trousse peut servir à ajouter une composante en matière de PE au sein d'autres processus coordonnés multisectoriels d'ER. Elle peut également servir de point de départ à une évaluation rapide multisectorielle de la situation, d'autres secteurs pouvant y ajouter leurs questions respectives. Cependant, l'ERPE est plus adaptée à un processus autonome qui se déroule en l'absence de d'autres évaluations de la situation humanitaire.

La courte durée de mise en œuvre de l'ERPE permet de rendre disponibles le plus tôt possible les informations spécifiques portant sur les priorités sectorielles afin d'influencer les actions préliminaires. Suite à cette phase ER, une évaluation plus exhaustive et approfondie de la situation en matière de PE peut s'avérer nécessaire. Il existe une trousse inter-agences d'évaluation en matière de PE qui est le principal outil pour aider à mettre en œuvre ce type de processus^v.

Dans quelles circonstances une ERPE n'est pas appropriée ?

Une ERPE n'est pas appropriée lorsque plusieurs organisations humanitaires différentes travaillent déjà sur le terrain avec les communautés concernées. Ce type d'évaluation n'est pas idéal lorsqu'il s'agit de tenter d'obtenir des informations approfondies sur des domaines précis de la PE. Cependant, la trousse peut constituer un bon point de départ en vue du développement d'outils et de méthodes d'évaluation plus appropriés.

Partie

Trousse d'ERPE manuel de l'ERPE



Planifier et réaliser une ERPE (plan d'action et calendrier)

Étapes	Pages	Tâches suggérées	Calendrier suggéré							
			Semaine 1							
			1	2	3	4	5	6	7	
1. La coordination et la planification de l'ERPE	12 à 13	Créer une structure de coordination								
		S'entendre sur les rôles et responsabilités								
		S'entendre sur l'agence-coordonnatrice								
		Élaborer un plan de travail précisant le responsable de chaque activité								
		Déterminer l'échantillon géographique initial (scénarios)								
		Déterminer les besoins en matière de logistique et de ressources humaines								
		Chiffrer les coûts opérationnels et lever/signaler les fonds nécessaires								
		Analyser les risques et développer des plans d'urgence								
2. Le développement d'un plan d'évaluation	14 à 19	Réaliser la revue documentaire								
		Ajuster et réviser la liste des « WWNKs »								
		Développer un cadre d'échantillonnage								
		Définir les procédures pour les actions urgentes								
		Définir les ressources								
3. La révision et l'adaptation des outils de collecte et d'analyse des données	20 à 24	Adapter les outils								
4. La sélection et la formation des équipes d'évaluateurs	25 à 27	Sélectionner les évaluateurs et les superviseurs								
		Former les évaluateurs et les superviseurs								
5. La collecte et la gestion des données	28 à 30	Déployer les équipes sur le terrain								
		Superviser le travail sur le terrain								
		Offrir un soutien technique et logistique régulier aux équipes								
		Recevoir les rapports de terrain, nettoyer et saisir les données								
6. L'analyse et l'interprétation des données, et la rédaction du rapport	31 à 33	Analyser et interpréter les données								
		Rédiger et diffuser le rapport								

La section 1 présente les six étapes-clés dans la réalisation d'une d'ERPE, en plus d'expliquer comment utiliser chacun des outils mentionnés dans les sections 2 et 3. Le plan d'action et le calendrier indiquent la séquence des étapes au cours d'une période de cinq semaines.

Les considérations d'ordre éthique lors de la réalisation d'une ERPE

Une approche éthique dans l'analyse d'une situation requiert de :

- S'engager à agir à l'issue de l'évaluation, selon les besoins
- Identifier et trouver des façons de soutenir les mécanismes d'adaptation de la communauté qui ne violent pas les droits fondamentaux et qui ne causent pas de préjudices aux enfants
- Tenir compte des répercussions négatives de l'exercice d'évaluation, comme la stigmatisation, l'attention inutile générée sur certaines personnes ou groupes, ou le maintien d'une peur injustifiée
- Ne pas créer de fausses attentes, en communiquant de façon honnête avec les communautés à propos des objectifs de l'analyse avant et pendant son exécution^{vi}
- Analyser la revue documentaire



Les évaluations constituent des « interventions » en tant que telles. Elles peuvent devenir des expériences significatives et positives ou au contraire, elles peuvent être envahissantes et perturbatrices, en plus d'occasionner un stress supplémentaire aux populations concernées. Cela est particulièrement vrai au cours de la période qui suit immédiatement le début d'une situation d'urgence. Les deux principes directeurs qui devraient guider toute évaluation sont de « ne pas nuire » et de promouvoir « l'intérêt supérieur de l'enfant ».

Les informations jugées sensibles

Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les informations qui nous ont été confiées restent confidentielles. La confidentialité peut être définie comme la gestion restrictive des informations sensibles (noms, incidents, emplacements, détails, etc.) accumulées avant, pendant et après l'ERPE.

Les informations jugées sensibles doivent être protégées et communiquées seulement aux personnes (prestataires de services, famille, etc.) qui en ont besoin pour défendre l'intérêt supérieur de l'enfant. Les informations diffusées devraient idéalement être exemptes de tous les détails concernant la source, à moins que cette information ne soit nécessaire pour veiller à ce que les actions appropriées soient entreprises (avec le consentement écrit de la source). Pour de plus amples informations sur la confidentialité des données, veuillez vous référer à la norme 5 des Normes minimales pour la PE dans l'Action humanitaire^{vii}.


Toute activité d'évaluation impliquant l'obtention directe d'informations de la part de personnes d'âges variés suppose le consentement éclairé de celles-ci. Le consentement éclairé indique « l'accord volontaire d'un individu ayant la capacité de donner son consentement et qui est laissé libre de décider^{viii} ».

Outil 2 : entretiens avec les informateurs-clés (dans la section 2) comprend des exemples de consentement verbal éclairé. Il est à noter que s'il est envisagé d'utiliser le nom de l'un des ICs dans un rapport, un consentement écrit est nécessaire. En tenant compte du contexte, l'équipe d'évaluateurs peut décider qu'un consentement écrit est nécessaire pour tous les ICs, quelle que soit l'utilisation qui sera faite de leur nom. Dans de tels cas, des formulaires de consentement écrit spéciaux devraient être inclus dans tous les questionnaires distribués auprès des ICs.

Interventions d'urgence

Lors de la réalisation d'une évaluation, l'approche éthique implique un engagement à agir face à des situations d'urgence. Cela signifie qu'il faut agir de manière appropriée lorsque la vie et/ou le bien-être d'un enfant est compromis dans l'immédiat. Pour de plus amples détails sur cet engagement, se référer à la section « définir une action urgente » figurant en page 18 de ce guide.

Les questions jugées sensibles

Les questions jugées sensibles (telles que celles identifiées par un «  » dans **Outil 2 : entretiens avec les IC**) ne devraient être posées que par des évaluateurs expérimentés. Si les évaluateurs n'ont pas les qualifications en matière de PE ou la formation adéquate, ces questions ne devraient pas être posées. Il importe de parler avec les populations locales ou avec celles et ceux qui sont suffisamment familiers avec la situation en matière de protection dans le pays ou dans le contexte, pour que :

- vous sachiez dans quelle mesure les questions identifiées par le drapeau rouge sont effectivement sensibles ou politisées
- vous puissiez décider si ces questions devraient être posées en tenant compte de la capacité des évaluateurs
- vous puissiez ajuster les outils afin d'utiliser une terminologie et un langage appropriés pour traiter de ces questions sensibles.

Étape

La coordination et la planification de l'ERPE (semaine 1)

1

Étape 1



Le succès d'une ERPE inter-agences dépend des efforts collectifs des acteurs de la PE, notamment des gouvernements lorsque cela s'avère approprié. Il est improbable qu'une seule organisation possède toutes les ressources et l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre l'ensemble du processus. L'étape 1 concerne donc la mise sur pied du GTERPE.

Le GTERPE est en soi un mécanisme permettant le partage des ressources. Il renforce la qualité et la légitimité de l'ERPE en raison de l'appropriation plus large du processus et des résultats par ses membres. Bien qu'il ne soit pas toujours possible d'impliquer le gouvernement, il est hautement recommandé de le faire, lorsque cela s'avère possible. L'implication du Cluster Protection est également fortement conseillée.



L'établissement d'un Groupe de travail sur l'évaluation rapide en matière de protection de l'enfant (GTERPE)

Mettez sur pied un groupe de travail au sein du sous-cluster PE. Il importe de veiller à ce que, en plus d'une supervision technique et de l'appui administratif, il y ait une capacité technique minimale en matière de GI au sein du groupe afin de faciliter le travail d'analyse^x.

La liste de contrôle des tâches initiales du Groupe de travail peut inclure :

- ✓ Le développement d'un plan de travail doté d'échéanciers clairs qui assigne des responsabilités distinctes aux différents membres
- ✓ Le choix de la couverture géographique de l'évaluation
- ✓ La détermination des besoins logistiques et humains
- ✓ Le coût des opérations et les contributions en argent et en nature
- ✓ L'analyse des risques et le développement de plans d'urgence
- ✓ La création de petits groupes techniques pour établir l'échantillonnage, pour adapter les outils et pour analyser et interpréter les résultats
- ✓ La façon dont le processus de collecte de données sera supervisée et soutenue
- ✓ Les modalités concernant le partage des résultats avec les autres acteurs concernés^x.

Les autres tâches du GTERPE peuvent inclure :

- ✓ La sensibilisation pour encourager la participation des acteurs-clés impliqués dans la protection de l'enfant
- ✓ Le développement de plans d'urgence, comme la surveillance de la situation humanitaire et la révision des plans selon les besoins
- ✓ La surveillance des échéanciers dans le processus d'évaluation
- ✓ La communication et la coordination avec les autres processus d'évaluation
- ✓ L'offre de solutions et de soutien logistiques
- ✓ Le développement de plans pour l'utilisation des résultats par les acteurs concernés^x.



Les ressources financières et humaines, de même que les besoins logistiques, constituent souvent des facteurs déterminants en ce qui a trait à l'ampleur de l'évaluation. Un calcul sommaire des ressources nécessaires réalisé au début du processus favorisera une planification réaliste et une mise en œuvre en douceur.

Communiquer et se coordonner avec les autres processus d'analyse multisectorielle de la situation



Voir Section 1 – Les évaluations dans un contexte d'urgence afin de passer brièvement en revue les étapes d'un processus multi-agences d'évaluations multisectorielles.



Les points-clés à retenir sont :

- Utiliser les mécanismes de coordination existants plutôt que d'en créer de nouveaux qui se chevauchent
- Coordonner les actions avec le Cluster Protection et le Sous-cluster VBG (à titre d'exemples).



Les informations issues d'une analyse conjointe multi cluster/sectorielle réalisée au cours des étapes 1 et 2 sont à la source de l'ERPE de l'étape 3 de l'ERPE. Si aucune analyse conjointe multi cluster/sectorielle n'a été complétée, le GTERPE doit déterminer s'il réalisera une ERPE ou s'il attendra la conclusion d'une analyse conjointe multi cluster/sectorielle.

Partager les tâches lorsque les ressources sont limitées



En mars 2012, le Burkina Faso a fait face à l'arrivée de réfugiés provenant du Mali. Le Groupe de coordination pour la PE a déterminé qu'il était nécessaire de réaliser une ERPE afin de mieux comprendre les besoins de protection des enfants réfugiés. Cependant, les ressources financières et humaines disponibles ne permettaient pas de soutenir la réalisation d'une évaluation à grande échelle dans toutes les régions touchées. Face à cet obstacle, toutes les agences participantes se sont entendues pour mettre à disposition au moins un véhicule et un membre de leur équipe durant la période de collecte de données. Cela a rendu possible la réalisation de l'évaluation, malgré les contraintes en termes de ressources.

Étape

Le développement d'un plan de l'évaluation (semaine 2)

2

Étape 2



L'accord pour contextualiser la liste des « WWNKs »

La liste des « WWNKs » représente les informations-clés portant sur la situation des enfants et sur les capacités existantes qu'il est nécessaire d'obtenir afin d'orienter les priorités programmatiques immédiates.

Déterminer les WWNKs est au cœur de toutes les ERPEs. La liste suivante des « WWNKs » a été développée suite à une large consultation auprès des membres du CPWG à l'échelle locale et mondiale. Le GTERPE doit contextualiser cette liste de WWNK selon le contexte local.

Les WWNKs en matière de PE durant une situation d'urgence soudaine ou à grande échelle :

a) Enfants non accompagnés et séparés

1. Les patterns de séparation des garçons et des filles de la personne responsable de leur bien-être
2. Les types de prises en charge disponibles pour les enfants séparés et non accompagnés, et les lacunes existantes
3. Les capacités et les mécanismes au sein des communautés susceptibles d'intervenir dans les cas de séparation d'enfants
4. Les tendances et le degré d'institutionnalisation des enfants
5. Les lois, les politiques et les pratiques habituelles en matière d'adoption (domestique et internationale).

b) Dangers et blessures

6. La nature et l'ampleur des dangers occasionnés aux enfants dans leur environnement (comme les latrines munies de fosses à ciel ouvert, les fils électriques pendants, les mines antipersonnel et les autres explosifs laissés près de leur lieu de résidence ainsi que les armes légères, les camps situés près des routes, etc.)

c) Violence physique et autres pratiques néfastes

7. Les différents types et le niveau de violence contre les garçons et les filles dans la communauté
8. Les causes et le niveau de risque de décès ou de blessures sévères chez les enfants suite à de la violence et/ou pratiques néfastes
9. Les cas de participation active des enfants aux actes de violence
10. L'ampleur actuelle du mariage d'enfants et les nouveaux risques possiblement engendrés par la situation d'urgence.

d) Violence sexuelle

11. Les risques concrets de VS contre les filles et les garçons
12. Comment les différentes formes de VS sont perçues par les familles, les leaders communautaires et les contreparties gouvernementales, et comment ceci est habituellement traité
13. La disponibilité et l'accessibilité des services pour agir dans les cas de VS contre les enfants (notamment les services de santé et le soutien psychosocial)
14. Les pratiques néfastes courantes (familiales et/ou sociales).

e) La détresse psychosociale et les troubles mentaux

15. Les sources de stress et les signes de détresse psychosociale parmi les filles, les garçons et les personnes responsables de leur bien-être
16. Les mécanismes d'adaptation des enfants et des personnes chargées de leur bien-être (positifs et négatifs)
17. Les capacités humaines et financières au sein de la communauté pour soutenir les enfants.

f) Protection des enfants victimes d'exclusion

18. L'accès aux services de base pour les enfants, quels que soient leur âge, leur sexe, leur milieu et leurs différentes habiletés
19. Les risques et les types de discrimination contre des groupes d'enfants en particulier.

g) Les besoins en termes d'information et les canaux de communication

20. Les canaux habituels pour diffuser des informations (pour les enfants et pour les adultes) et les besoins d'informations en matière de PE.

h) Travail des enfants

21. Les tendances actuelles et l'ampleur des pires formes de travail des enfants avant la crise
22. L'augmentation possible de l'exposition des enfants aux pires formes de travail engendrés par la situation d'urgence
23. Les nouveaux risques possiblement engendrés par la situation d'urgence

i) Les enfants associés aux forces et aux groupes armés

24. Les différentes formes de l'implication/l'association d'enfants aux forces et groupes armés dans le passé et actuellement.



La ventilation par sexe et âge^{xii} devrait en tout temps être prise en compte lorsque cela s'avère approprié.

La réalisation de la revue documentaire

Réaliser une revue documentaire est une étape cruciale dans le cadre de l'ERPE. Fondamentalement, la revue documentaire est la compilation des données secondaires disponibles xii. Idéalement, la revue documentaire devrait être réalisée au cours de la période préparatoire. Elle peut être réalisée pour la plus grande partie à l'extérieur du pays, ce qui réduit la pression exercée sur le personnel terrain.

En premier lieu, il s'agit de chercher à savoir si une revue documentaire a déjà été réalisée et si celle-ci peut être simplement mise à jour selon les objectifs visés. Si ce n'est pas le cas, il faut prévoir de la réaliser avant que les divers outils d'évaluation soient finalisés, puisque cela influencera la formulation des questions et des choix de réponse.

La revue documentaire inclut habituellement des données précédant ou faisant suite à la situation actuelle (comme avant ou après une situation d'urgence ou une crise). Voici certaines sources secondaires pouvant être utilisées : les précédents rapports d'analyse de situation, la cartographie du système de PE, les rapports finaux ou les rapports d'évaluation des principaux projets dans le domaine de la PE, les sondages démographiques et de santé, les enquêtes en grappes à indicateurs multiple (MICS) de l'UNICEF, les rapports étatiques et alternatifs au Comité des droits de l'enfant, l'analyse situationnelle sur les droits de l'enfant de Save the Children, le rapport du Département d'État des États-Unis sur la traite des personnes, et le rapport sur les enfants et les conflits armés de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur les enfants dans les conflits armés.

Un guide par étape permettant de réaliser une revue documentaire a été développé par le CPWG. Le guide est disponible sur la page 'Évaluations' du site Internet du le CPWG (<http://cpwg.net/assessment/>).

Voir la section 2 – Outil 1 : revue documentaire (échantillon de questions)

La revue documentaire est utile parce qu'elle :

- Permet de répondre à certaines des questions des « WWNK » présentées plus haut et parce qu'elle peut réduire le fardeau de collecte et d'analyse des données primaires
- Lorsque des systèmes de protection sont en place, nombreuses données sur la PE, tel que le nombre d'enfants séparés ou cas de violence sexuelle peuvent provenir des systèmes de gestion de cas. Cela fait en sorte de réduire l'ampleur de la collecte de données sur le terrain.
- Produit parfois, lorsqu'elle est réalisée de façon systématique et juste au bon moment, des informations suffisamment fiables pour rendre la collecte de données inutile.

Si vous avez besoin d'aide pour réaliser une revue documentaire, contactez le CPWG pour solliciter du soutien.





Le développement d'une méthodologie et d'un cadre d'échantillonnage



Ne sacrifiez pas la qualité à la quantité. Lorsque les ressources viennent à manquer, faites-en moins, mais faites-le bien ! Parfois, visiter moins de sites en utilisant un échantillonnage systématique mènera à des résultats plus fiables que si vous choisissez de visiter plus de sites qui ne sont pas sélectionnés de façon systématique.

La méthodologie d'échantillonnage :

L'échantillonnage est nécessaire parce qu'il n'est généralement pas possible d'avoir accès à toutes les personnes concernées pour leur poser des questions sur la situation d'urgence qui les touche. Cela serait physiquement impossible, trop coûteux et exigerait trop de temps. Si, par exemple, vous voulez savoir comment les personnes ont été touchées par une inondation dans une région donnée, vous devez choisir un **échantillon** de cette population.

L'échantillonnage simplifie notre travail. Néanmoins, il comporte certaines limites. Toute analyse de situation d'urgence qui se base sur les informations recueillies à partir d'un échantillon de la population comportera inévitablement des inexactitudes. Elle fournira une estimation de la situation. Le degré d'exactitude dépend de la composition et de la taille de l'échantillon utilisé.

L'échantillonnage dirigé est souvent mobilisé dans le contexte faisant suite à une situation d'urgence. Il est approprié dans des situations où le temps et les ressources sont limités. Avec cette méthode, une unité de mesure est sélectionnée de façon raisonnée selon une série de critères bien définis (la façon de définir ces critères sera décrite plus bas). Elle permet de mesurer et de saisir l'ampleur et les priorités de façon suffisamment approximative pour commencer rapidement la hiérarchisation et la planification des actions. Elle peut également donner une idée préliminaire des différences dans la façon dont la situation d'urgence a touché les diverses catégories de personnes sélectionnées dans l'échantillon.

L'unité de mesure désigne l'échelle servant à mesurer quelque chose – par exemple, un individu, une classe, une école, un pays, etc. Dans le cadre d'une ERPE, l'unité de mesure se situe à l'échelle de la communauté (plutôt qu'à celle des individus ou des familles). Pour des raisons de simplification, chaque unité de mesure dans une ERPE est appelée un « site ».

Un site devrait avoir des limites formelles, juridiques, coutumières, géographiques ou pragmatiques permettant de mesurer sa population. La définition exacte de ce qu'est un site doit être établie par le GTERPE pour chacun des scénarios étudiés. Cela dépendra de l'étendue géographique de la situation d'urgence, de la population touchée, des résultats des analyses de la situation antérieures (si elles existent) et des ressources disponibles. Les principaux paramètres permettant de sélectionner un site sont les suivants :

- > Dans un environnement à l'extérieur d'un camp, la plus petite unité administrative (comme un village ou un groupe de personnes) peut constituer un site en tant que tel
- > Dans un contexte de camps, chaque camp peut être vu comme un site en soi
- > Si des populations ayant des traits distinctifs (comme la langue, l'appartenance à une ethnie, le lieu d'origine, le statut, etc.) vivent ensemble sur un même site et que vous croyez que ces traits sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la façon dont chaque groupe est touché par la situation d'urgence, un tel emplacement devrait être divisé en de multiples sites en fonction de ces attributs caractéristiques, et ce, quelle que soit leur taille^{xiii}.



Si la distribution de la population est inégale ou si le processus menant à l'identification de ces sites est compliqué, cherchez à obtenir l'aide d'un expert en GI ou du CPWG.

Les trois étapes de l'échantillonnage sont :

Étape 1 – Dresser une liste de différents scénarios à envisager

Ces scénarios devraient prendre en compte et représenter les diverses caractéristiques connues des populations et des régions touchées. Ces caractéristiques peuvent inclure des éléments comme : la présence ou l'absence de camps, les régions directement touchées par rapport à celles qui ne le sont pas, les populations touchées qui sont déplacées et celles qui sont restées sur place, l'origine des populations déplacées, les personnes déplacées vivant au sein d'une communauté d'accueil par rapport à celles qui sont par eux-mêmes, les régions côtières par rapport aux



régions montagneuses, les différences ethniques ou tribales ou tout autre facteur qui pourrait expliquer une différence dans l'état des besoins et des capacités des populations.

Imaginez une situation où un cyclone a frappé deux régions différentes d'un pays X. Vous savez que :

- La région X1 a été sévèrement touchée, alors que la région X2 a été légèrement touchée
- Les informations issues de l'ER produite par le NATF révèlent que la population de la zone X1A (une sous-région de X1) a été déplacée, alors que la population de la région X1B (une sous-région de X1) est restée dans les villages
- Deux groupes ethniques distincts vivent dans les régions X2A et X2B (des sous-régions de X2).

➔ Ces informations révèlent que nous faisons face à quatre scénarios distincts : X1A, X1B, X2A et X2B.

Étape 2 – Développer un cadre d'échantillonnage

Un cadre d'échantillonnage inclura les noms de tous les sites qui pourraient potentiellement être visités. En utilisant un tableau Excel^{iv}, vous pouvez dresser une liste de tous les sites et les regrouper selon les scénarios définis à l'étape 1. Vous pourrez donc visualiser le nombre total de sites pour chaque scénario.

Le cadre d'échantillonnage suivant résume les informations tirées d'exemples de régions touchées par un cyclone, selon les informations présentées en étape 1.

Nom du site	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
	Très touchée (X1)		Légèrement touchée (X2)	
	Population déplacée (X1A)	Population non déplacée (X1B)	Groupe ethnique A (X2A)	Groupe ethnique B (X2B)
Site 1	x			
Site 2		x		
Site 3	x			
Site 4			x	
⋮				
Site 96				x
Total	18	25	34	19

Étape 3 – Développer une grille d'échantillonnage

Une grille d'échantillonnage est le résultat du processus d'échantillonnage. Il s'agit de la liste finale des sites sélectionnés pour des fins d'évaluation rapide. La grille d'échantillonnage devrait inclure les informations détaillées concernant chacun des sites, notamment les caractéristiques du site, les trajets pour se rendre à ce site, les personnes-contacts et les ressources locales, les risques potentiels, les langues parlées, etc.

Un système de codification approprié devrait être développé pour identifier chacun des sites. Par exemple, si le site est montagneux et abrite un groupe de personnes déplacées, vous pouvez utiliser les premières lettres des termes « **m**ontagneux » et « **d**éplacés », complété par un chiffre, comme dans MD01, MD02, MD03, etc. Sinon, la codification peut se référer aux limites officielles des régions ou zones définies par le gouvernement.

Nous recommandons d'appliquer la norme selon laquelle au moins 15 sites par scénario peuvent être inclus dans une grille. La sélection des sites à l'intérieur de chaque scénario peut se faire de façon aléatoire ou selon la disponibilité des informations relatives aux sites, notamment en ce qui concerne la situation humanitaire, l'accès géographique, la répartition ethnique et démographique ou encore d'autres considérations logistiques.

Si un seul scénario est à l'étude dans un contexte donné, il est alors recommandé d'étudier un minimum de 30 sites dans la grille d'échantillonnage. Si le nombre de sites à l'étude dans chaque scénario est plus petit ou égal à la norme recommandée, tous les sites accessibles devraient être visités^{xv}.

► Dans l'exemple présenté plus haut, l'échantillon comprendra au moins 15 sites dans chacune des quatre sous-régions. Cela veut dire qu'il faudra évaluer au moins 60 sites.



La détermination de la procédure d'action urgente

Avant d'entreprendre l'ERPE, le GTERPE devrait déterminer la procédure permettant d'intervenir dans les cas urgents qui peuvent survenir. En général, une action urgente peut être définie comme « une situation où l'absence d'intervention rapide peut mettre immédiatement en danger la vie et/ou le bien-être d'un enfant ». Toute procédure d'action urgente devrait inclure :

1. Les critères permettant de définir un cas d'urgence. Ces critères doivent être définis par les acteurs du CPWG selon les critères propres au contexte local, mais ils peuvent inclure des enjeux comme les enfants non accompagnés vivant dans la rue, le recrutement ou l'enlèvement d'enfants, VS continue, etc.
2. Les canaux clairs de référencement /procédures normalisées d'opération
3. Les rôles et les responsabilités de chacun.



Une procédure d'action urgente efficace ressemblera à un canal de référencement développé qui peut être facilement suivi par l'équipe d'évaluateurs sur le terrain.



La détermination des critères pour sélectionner les ICs

Le terme « informateur-clé » désigne toute personne pouvant fournir des informations ou des opinions sur un sujet spécifique (ou sur une série de sujets) concernant une population en particulier à partir de son expérience et de ses connaissances.

En pratique, les ICs sont souvent sélectionnés par l'équipe d'évaluation une fois arrivée sur le terrain. Cependant, si vous avez le temps, contactez les personnes-ressources qui connaissent la population et le contexte en question (non pas seulement des personnes en position d'autorité) au cours de la phase préparatoire. Cela vous aidera à définir les meilleurs critères possibles pour sélectionner les ICs. Lors de la sélection des ICs, demandez-vous si :

- > Ils possèdent des connaissances suffisantes relatives à la situation des populations étudiées
- > Ils seront en mesure de comprendre les questions qui leur seront posées
- > Leur expérience personnelle est représentative de celle de la communauté. (Dans le cas contraire, évaluez si cela influencera leurs réponses. Par exemple, détenir un niveau d'éducation plus élevé que les autres membres de la communauté peut ne pas influencer de façon significative les réponses en ce qui a trait à l'expérience ou aux conséquences d'une catastrophe, alors que faire partie d'un groupe dominant peut avoir ce genre d'influence.)
- > Ils ont des « intérêts » qui façonnent leurs réponses aux questions. Bien que tout le monde puisse avoir ses propres objectifs, un tel parti pris doit être examiné lors de la sélection et de l'analyse.

Le nombre d'ICs devant être interrogés sur chaque site dépend du nombre de sites visités dans notre échantillon, des ressources et du temps disponibles, et de l'homogénéité^{vi} de chaque site. Au moins trois ICs sont recommandés par site. Sur un site exceptionnellement vaste (plus de 3 000 personnes), des ICs supplémentaires devraient être identifiés.

Il est très important que :

- > Au moins deux des ICs travaillent, d'une façon ou d'une autre, directement avec des enfants au quotidien, comme des enseignants ou des personnes responsables du bien-être des enfants de la communauté
- > Au moins un des ICs occupe une position de responsabilités générales auprès de la population (comme un chef local, un chef de camp ou un chef religieux)
- > Autant d'hommes que de femmes soient interrogés.

Il est très important que les hommes et les femmes soient représentés dans les entretiens. Les femmes sont parfois au courant de certaines réalités dans leur communauté que les hommes ne connaissent pas, et vice versa. Par exemple, les hommes, particulièrement ceux en position d'autorité, peuvent être mieux placés pour fournir des informations sur la situation démographique et la sécurité dans une région donnée. Le fait que les femmes, parmi d'autres groupes, prennent soin des enfants durant les crises humanitaires fait d'elles des informatrices dotées de connaissances cruciales en ce qui a trait aux risques, aux besoins et aux capacités.

Il est recommandé de procéder aux entretiens individuellement auprès de chaque IC. Les entretiens individuels sont plus faciles à mener et peuvent laisser moins de place aux partis pris, puisque la pression des pairs et/ou la peur des désaccords avec les autres membres de la communauté sont moins présents. Cela est d'autant plus vrai lors d'entretiens avec des ICs de sexe féminin. Les femmes peuvent être moins habituées à parler et à exprimer leurs points de vue en public. Si vous faites face à des contraintes de temps et de ressources (ou à d'autres obstacles), vous pouvez alors opter pour une entrevue avec un groupe d'ICs. Trouvez un lieu suffisamment intime pour réaliser les entretiens, en veillant à rester sensible au contexte culturel. Dans la plupart des contextes, il est conseillé que des évaluateurs de sexe féminin réalisent les entretiens avec les ICs de sexe féminin.

Les procès-verbaux des entretiens (rassemblés pour chaque site visité) devraient être compilés en un rapport, conjointement avec les données issues de l'observation directe (OD). Il devrait donc y avoir **un seul rapport pour chaque site visité** qui est alors prêt pour la prochaine étape – l'analyse des données.



Lorsque cela s'avère possible, organisez une mission d'exploration avant d'envoyer sur le terrain vos équipes chargées de réaliser l'ERPE. Cela aidera les coordonnateurs à se faire une idée plus réaliste des besoins en matière de logistique, et à définir des critères de sélection propres à chaque contexte afin de sélectionner les IC.

Étape

La révision et l'adaptation des outils de collecte et d'analyse des données (semaine 3)

3

Étape 3



Voir la Trousse d'ERPE : sections 2 et 3

L'adaptation des outils au contexte dans lequel sera réalisée l'ERPE est une étape cruciale. Il importe de tenir compte notamment du type et de l'ampleur de la situation d'urgence, de la diversité linguistique, de l'ethnicité, des affiliations tribales et religieuses, des préoccupations en matière de PE qui existaient avant le début de la crise, des contraintes au niveau de l'accès et de la sécurité, les WWNK, des capacités locales, etc. Le processus permettra de faire en sorte que les questions posées cadrent adéquatement dans le contexte d'urgence spécifique à l'endroit où vous travaillez. Il permettra également de veiller à ce que les questions posées soient compréhensibles (et traduites selon les besoins), appropriées du point de vue culturel et adaptées à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Lors de l'adaptation de la trousse, essayez d'en préserver la structure et le contenu général. Des changements apportés en trop grand nombre, notamment dans les outils de gestion des données, peuvent faire en sorte qu'ils ne soient pas adaptés au but visé. Cela ajouterait donc au fardeau de la gestion et de l'analyse des données.

Les outils devraient idéalement être traduits après que l'équipe ait été formée sur leur utilisation. Traduire les outils après la formation aidera à approfondir la compréhension des questions et des intentions cachées derrière chacune d'elles. Certaines langues locales n'ont pas de tradition écrite élaborée. Dans de tels cas, vous pouvez décider de procéder à une session de « traduction orale » en compagnie de l'équipe d'évaluateurs afin de déterminer la meilleure traduction pour chaque question. Lorsque les équipes locales ne sont pas en mesure de traduire les outils, des traducteurs professionnels devraient être embauchés. Il vaut mieux alors le faire avant la formation, pour que les nuances des questions puissent être discutées et peaufinées dans la langue locale par l'équipe d'évaluateurs. La principale terminologie devrait être discutée et adoptée par le groupe avant de procéder à la traduction et à la collecte de données.

Les outils peuvent être révisés et adaptés de la façon suivante :

1. Revue documentaire et adaptation des WWNK ➔
2. Adaptation des outils pour les ICs et des outils d'OD ➔
3. Traduction et adaptation au contexte (incluant les tests sur le terrain) ➔
4. Adaptation du rapport de site ➔
5. Adaptation de l'outil de gestion des données.

Si l'ERPE doit être réalisée à plusieurs endroits dans le même pays ou dans la même région, mais qu'elle est amenée à traiter des mêmes populations et/ou enjeux de protection, il vaut mieux recourir à la même méthodologie et aux mêmes outils. Cela permettra d'obtenir une vue d'ensemble plus large.

Prenez note que la Trousse d'ERPE fait appel à trois méthodes-clés : la revue documentaire, les entretiens avec les IC et l'OD. **Elle n'inclut pas de discussions de groupe ni d'entretiens avec des enfants.** Les discussions de groupe sont reconnues en tant que méthodologie qualitative efficace, mais elles ne sont généralement pas encouragées à cette étape. Pour ce qui est des enfants, la plupart du temps, il est improbable que du personnel formé soit disponible pour réaliser des entretiens comportant un risque aussi élevé de leur faire du tort. Bien que la participation d'enfants puisse contribuer à mieux comprendre la situation des enfants dans la période faisant suite à une situation d'urgence, des évaluateurs inexpérimentés peuvent causer involontairement du tort aux enfants.



Les discussions de groupe nécessitent un degré d'expertise élevé ainsi que beaucoup de temps pour analyser les informations alors générées. Lorsque du personnel adéquatement formé aux méthodologies employées lors de ce type de discussion est disponible, ces dernières peuvent être utilisées en tant que source de données complémentaires. Le recours à ce type de discussion doit cependant se faire en appliquant strictement les directives s'y rattachant^{xvii}.



Les entretiens directs avec des enfants sont contre-indiqués lors de l'ERPE, à moins que des évaluateurs très expérimentés ne soient disponibles. Si des évaluateurs ayant une expérience avérée pour travailler de façon responsable avec des enfants sont disponibles, des adolescents âgés entre 15 et 18 ans peuvent être rencontrés en tant qu'IC. Pour des enfants plus jeunes, d'autres méthodologies peuvent être plus appropriées^{xviii}.

Voici quelques éléments d'ordre général lors de l'adaptation de la Trousse l'ERPE :

- > Vous pouvez limiter les choix de réponse à une question en fixant une limite de temps. Par exemple, la question 1.3 figurant dans l'**Outil 2 : entretien avec un IC (échantillon de questions)** demande à l'équipe-pays de définir une limite de temps. Le fait de restreindre la question de cette façon peut parfois aider les participants à fournir des réponses plus précises. Cela aidera aussi à rendre l'analyse plus significative.
- > Que les outils aient été ou non adaptés au contexte du pays durant la période préparatoire, ils devraient toujours être révisés avant d'être employés, pour veiller à ce qu'ils soient appropriés. Nous suggérons de procéder, minimalement, à une courte simulation permettant d'essayer les outils avec des membres du CPWG qui sont familiers avec le contexte local.
- > Il est déconseillé de modifier les outils une fois que les équipes sont déployées sur le terrain. Cependant, si des changements sont essentiels au succès de l'analyse, les modifications réalisées devraient être minimales. Lorsqu'elles sont nécessaires, elles devraient être communiquées à **toutes les équipes concernées via un mécanisme de coordination centralisé**. (Sachez cependant que de telles modifications peuvent rendre les informations recueillies inutilisables. Lorsque la communication est mauvaise, la capacité de l'équipe à comprendre et à appliquer les changements est compromise. Il est donc probable que les changements soient appliqués de façon inappropriée ou inégale.)

L'exactitude de la traduction est cruciale pour recueillir de bonnes données



En décembre 2011, le CPWG en Thaïlande a décidé de réaliser une ERPE afin de déterminer les besoins des enfants touchés par les importantes inondations et les déplacements qui en ont résulté. La traduction des outils a été réalisée par une traductrice professionnelle, et la collecte de données a eu lieu en janvier 2012. Au cours de l'interprétation des données, l'équipe a remarqué des tendances similaires à travers les deux catégories de questions. L'une de ces catégories portait sur les blessures et les décès causés par la violence, alors que la deuxième traitait les facteurs environnementaux et accidentels. Les superviseurs de la collecte de données ont expliqué que les termes « violence » et « accident » avaient été traduits par le même terme en thaï, ce mot s'approchant davantage du terme « accident » que de celui de « violence » en anglais. Les réponses à la question portant sur la violence étaient donc inutilisables. L'équipe a déterminé que la traductrice connaissait bien les deux langues, mais qu'elle ne comprenait pas nécessairement les différences dans la signification entre ces deux catégories de question.

L'adaptation de la revue documentaire et de la liste de ce que nous devons savoir

Les WWNK constituent la base de la revue documentaire. Pour que ce processus mène au but visé, il est crucial de déterminer les questions qui sont les plus appropriées selon le contexte. Découvrir quelles questions mènent aux réponses les plus pertinentes est en soit un processus continu. Parfois, les questions qui vous semblaient portées sur des enjeux-clés ne deviennent plus pertinentes. De même, il se peut que vous ne connaissiez pas au départ certains aspects de l'expérience des enfants.



En adaptant l'**Outil 1 : revue documentaire (échantillon de questions)**, demandez-vous par exemple « est-ce possible de connaître ceci via une ER ? », « devons-nous savoir cela maintenant ou pouvons-nous attendre quelques mois ? », et « que pouvons-nous faire avec cette information lorsque nous l'aurons ? ».

L'adaptation des questions pour l'entretien avec un informateur-clé (EIC)

Voir Outil 2 : entretien avec un informateur-clé (échantillon de questions)

Idéalement, l'**Outil 2 : entretien avec un informateur-clé (échantillon de questions)** a été adapté en tant que mesure préparatoire avant le début de la situation d'urgence. Son adaptation vise trois objectifs :

1. Faire en sorte que les questions soient pertinentes dans une situation d'urgence spécifique
2. Faire en sorte que les questions soient compréhensibles (traduites selon les besoins, adaptées à la culture et respectant l'égalité entre les hommes et les femmes)
3. Faire en sorte que les meilleurs choix de réponse pour les questions à *choix multiples* et que les meilleures catégories pour les *réponses codifiées* soient déterminés.

Il existe deux types de questions ouvertes dans l'**Outil 2** :

Les questions à choix multiples : pour ces questions, vous devez établir une liste initiale de réponses, tester l'outil sur le terrain, puis raffiner et limiter les options en ayant une bonne connaissance du contexte local.

Les questions avec des catégories de réponses codifiées : pour ces questions, vous devez développer des catégories de réponses possibles, puis permettre à l'évaluateur ou au superviseur de décider à quelle catégorie appartient la réponse du participant (pour plus d'informations au sujet des réponses codifiées, voir les sections suivantes).

Les questions à choix multiples sont plus appropriées dans les cas où vous connaissez plus ou moins toutes les réponses possibles qui peuvent être données par les ICs. Les questions présentant des catégories de réponses codifiées sont quant à elles plus appropriées lorsqu'il y a trop de réponses possibles, ou lorsque le choix de réponses précises ne peut être prédéterminé.



Si vous connaissez peu le contexte local, ou si vous n'avez pas été en mesure de tester l'outil sur le terrain, veillez à ce que, même pour les questions « fermées » à choix multiples, toutes les « autres » réponses fournies par les répondants soient enregistrées.

Les réponses codifiées restreignent les réponses possibles à une question ouverte. Cela facilite la gestion et l'analyse des données. Bien que ce type de questions soit un peu plus compliqué parce qu'elles nécessitent un certain niveau d'analyse immédiate de la part des évaluateurs (comme lorsqu'il ou elle décide dans quelle catégorie la réponse figure), elles sont plus respectueuses de l'opinion des répondants.

Si vous utilisez des réponses codifiées, tentez de définir vos catégories de façon relativement générale. Il se peut qu'il y ait plusieurs réponses possibles, mais l'idée se trouvant derrière les questions présentant des catégories de réponses codifiées est de limiter les options à des catégories larges, mutuellement exclusives.

Lors de l'identification des choix de réponses codifiées, veuillez tenir compte des situations suivantes :

- > Il se peut que vous ne connaissiez que peu les « vraies » réponses qui seront fournies
- > Il se peut que vous éliminiez des possibilités de découvrir des réponses-clés ou que vous influenciez les réponses en les « dirigeant ». Ne pas donner de liberté aux répondants dans leurs choix de réponse peut également être perçu comme un manque de respect et/ou un manque de valorisation de celles et de ceux qui prennent part à l'évaluation
- > Inclure trop d'options de réponses dans l'espoir de faire ressortir les « vraies » réponses peut aussi mener à de la confusion et à des imprécisions lors de la saisie et l'interprétation des réponses.

L'adaptation de l'outil pour l'observation directe

Voir Outil 3 : observation directe (échantillon d'indications)

L'observation directe (OD) est réalisée de façon systématique dans une ERPE. Elle doit être réalisée par des évaluateurs formés. L'OD est particulièrement utile pour connaître les comportements de la population, les sources de risques sur un site, les conditions physiques d'un équipement, etc. Le principal objectif de cette méthode dans le cadre d'une ERPE est de valider les données recueillies à travers un processus de corroboration (aussi appelé « triangulation »)^{xix}. Les résultats de l'OD sont compilés avec les entretiens avec les ICs en vue de l'analyse.

Lors de l'adaptation de cet outil, tentez de répertorier les types de questions qui sont difficiles à poser ou qui sont trop sensibles pour être posées. Par exemple, si vous croyez que le travail des enfants est une préoccupation dans une communauté, mais que cette communauté nie l'existence du problème ou ne le reconnaît pas pour des raisons culturelles, vous pouvez alors décider d'inclure des questions détaillées à propos du travail des enfants dans l'outil d'OD plutôt que dans les entretiens avec les ICs. Veuillez cependant à ne pas inclure des éléments difficilement observables, comme la violence conjugale, les enfants chefs de famille, la VS, etc.

L'Outil 3 : observation directe (échantillon d'indications) comprend deux méthodes d'observation – la méthode structurée et la méthode non structurée (aussi dite spontanée) :

- Avec l'**observation structurée**, l'observateur recherche des éléments en particulier, comme des comportements, un objet ou un événement précis. Les évaluateurs utilisent habituellement un aide-mémoire pour ce type d'observation en tant qu'indications et outil de saisie de données.
- Avec l'**observation non structurée**, l'observateur recherche la façon dont les choses se font et ce qui existe. Les évaluateurs utilisent une série de questions ouvertes pour guider ce type d'observation.

L'adaptation des rubriques et des questions du rapport de site

Voir Rapport de site (échantillons de rubriques et de questions)

Vous devriez tenter de produire **un seul** rapport tenant compte de toutes les données recueillies sur chaque site. Ce rapport sera le fruit d'une compilation d'informations, recueillies grâce aux entretiens avec les ICs, à l'OD et aux observations informelles des membres de l'équipe. Le rapport corrobore les données et résume les résultats en vue des analyses subséquentes. Le processus menant à ce type de rapport est détaillé dans l'**Outil 5**.

Le rapport de site devrait correspondre aux zones couvertes par les outils d'entretiens avec les ICs et d'OD. Vous devrez regarder les échantillons de rubriques et de sections pour choisir celles qui sont pertinentes à votre ERPE (ou ajouter d'autres rubriques et sections).



Le rapport de site est une partie intégrante du de l'ERPE. La méthodologie sera incomplète si cette composante est laissée de côté.



L'adaptation du rapport d'action urgente



Voir Outil 4 : rapport d'action urgente (exemples de catégories)

Le rapport d'action urgente est utilisé lorsqu'un cas individuel attire l'attention d'un évaluateur. Le GTERPE a la responsabilité de définir les critères pour déterminer ce qu'est une action urgente et pour mettre en place des procédures bien établies pour les services de référencement. Les cas ne devraient pas être repérés activement au cours de l'évaluation (bien qu'ils puissent être repérés lors d'interventions séparées). Pour de plus amples détails, voir la section portant sur la procédure d'action urgente en page 11.



L'adaptation de l'outil de gestion des données



Voir Section 3 : outil de gestion des données (exemples de bases de données)

L'outil de gestion des données est une base de données Excel qui facilite la gestion des données recueillies sur le terrain. Il comporte quatre sections :

Guide rapide, qui fournit une introduction expliquant comment il peut être adapté et utilisé.

Feuille 1 : entrées de données, qui fournit un modèle facile à utiliser reprenant les éléments contenus dans l'outil destiné aux entretiens avec les ICs et l'outil relatif à l'OD. Toutes les réponses sont codifiées à travers des menus déroulants, ce qui facilite la saisie des données.

Feuille 2 : analyse, qui permet de procéder à l'analyse des bases de données saisies sur la feuille 1 (entrées de données) sous forme de tableaux.

Feuille 3 : graphiques, qui propose une version visuelle de l'analyse présentée en feuille 2 (analyse) sous forme de graphiques.

L'outil d'analyse des données doit être adapté selon les changements apportés aux outils de la section 2 de la trousse. L'outil d'analyse des données figure donc à la fin du processus d'adaptation.



Avec un soutien technique en matière de GI, cette base de données peut être utilisée dans le but de produire une analyse plus poussée des données que celle décrite auparavant.

Étape

4 Le recrutement et la formation des équipes d'évaluateurs (semaines 2-3)

Étape 4

En raison des nombreuses contraintes propres au contexte qui fait suite à une situation d'urgence, vous aurez sans doute à faire des choix difficiles quant à la sélection des évaluateurs. Ces contraintes peuvent concerner des facteurs techniques, comme la connaissance de la PE, des préoccupations en matière de sécurité, d'origine ethnique ou religieuse, et des questions logistiques, comme la distance à parcourir et la langue. Les membres du CPWG sont invités à réduire en partie les manquements possibles à cet égard en mettant sur pied un répertoire de candidats présélectionnés au cours de la période préparatoire.

Les compétences indispensables pour les évaluateurs sont :

- Une connaissance de la langue locale
- Une habileté à pouvoir s'exprimer clairement
- Une expérience avérée témoignant d'une capacité à travailler ou à interagir avec les communautés de façon responsable.

Toute le reste, comme les connaissances des enjeux en matière de protection et de PE, la connaissance du milieu, la sensibilité, etc. est un plus. Si les évaluateurs ne possèdent pas ce type de connaissances et d'expériences, vous pouvez organiser des formations additionnelles pour renforcer leurs compétences.

Les superviseurs des équipes d'évaluateurs doivent toutefois avoir une expérience dans le domaine de la PE et de l'évaluation. Les superviseurs coordonnent les activités des évaluateurs sur le terrain tout en leur apportant une aide technique et logistique. Ils réalisent aussi des entretiens eux-mêmes lors de l'évaluation.

Les superviseurs ont la responsabilité d'élaborer un plan de collecte de données afin de surveiller l'évolution de ces activités. Le plan consiste en une simple liste indiquant le moment où chaque activité sera réalisée sur chaque site, avec la description de l'activité et le nom de la personne qui la réalisera. Ce plan est crucial pour veiller à ce que le temps et les ressources soient efficacement utilisés. Le superviseur a aussi la responsabilité de procéder à des sessions de compte-rendu avec les équipes d'évaluateurs à la fin de chaque journée de travail.



Les sessions quotidiennes de compte-rendu sont l'une des responsabilités les plus importantes des superviseurs et elles sont au cœur d'un processus efficace de gestion des données. C'est lors de ces sessions que les rapports de site sont compilés.

Les superviseurs peuvent trouver utile de superviser les entretiens sur le terrain. Ces sessions d'observation peuvent être aléatoires à des fins de surveillance ou ciblées pour appuyer des évaluateurs qui éprouvent des difficultés. Des commentaires honnêtes et clairs devraient être fournis aux évaluateurs quant à leur performance et à ses aspects positifs et négatifs^{xx}. Des vérifications fréquentes au cours de la journée (par téléphone portable, par radio ou par d'autres technologies) devraient être réalisées pour vérifier l'emplacement et la sécurité des membres de l'équipe. Il peut être nécessaire de revenir sur l'expérience de certains évaluateurs individuellement suite à des entretiens ou à des visites sur le terrain particulièrement tristes ou difficiles.

Liste de contrôle pour les sessions quotidiennes de compte-rendu (à l'usage des superviseurs)

- ✓ Révisez et discutez de tous les questionnaires et des formulaires d'observation directe qui ont été complétés
 - Détectez les erreurs potentielles survenues au moment où les questionnaires et formulaires ont été remplis
 - Traitez des difficultés à répondre aux questions et des sujets sensibles
 - Identifiez et commentez les innovations (s'il y en a) et discutez de leur pertinence dans d'autres contextes
- ✓ Discutez des préoccupations et des obstacles logistiques et sécuritaires, incluant les préoccupations en matière de d'intimité et de confidentialité
- ✓ Discutez et référez les cas d'action urgente (lorsque cela s'avère nécessaire)
- ✓ Discutez des incohérences potentielles dans les informations recueillies (en utilisant la corroboration) et, si cela s'avère nécessaire, annulez certains questionnaires dont le parti pris de l'IC est apparent
- ✓ Compilez les rapports de site (lorsque tous les entretiens avec les ICs et les rapports d'OD ont été complétés pour un site donné)
- ✓ Rédigez des rapports détaillés résumant toutes les discussions, et partagez-les avec l'équipe le lendemain.

La structure de l'équipe d'évaluateurs



Le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la religion et d'autres facteurs d'identification ou d'affiliation socio-culturels peuvent avoir un impact direct sur les informations recueillies par les ICs. Veillez à équilibrer le profil de l'équipe quant à chacun de ces aspects, du mieux que vous le pouvez.

- > Chaque équipe devrait inclure au moins un superviseur qui dirigera les opérations sur le terrain.
- > Le nombre d'évaluateurs au sein de chaque équipe de terrain devrait être établi selon le nombre d'évaluateurs disponibles, le nombre de superviseurs/chefs d'équipe disponibles, ainsi que le nombre, l'emplacement et la taille des sites devant être inclus. Le nombre recommandé est de deux évaluateurs et d'un superviseur par équipe. En règle générale, il ne devrait pas y avoir plus de six évaluateurs par superviseur.
- > Chaque équipe devrait inclure des hommes et des femmes évaluateurs dans le but d'élargir l'accès à tous les groupes et de veiller à la qualité de la collecte des données.
- > Tentez d'avoir accès à une personne mandatée pour appuyer l'évaluation ayant une expertise technique en matière de GI, que les superviseurs d'équipe peuvent interpeller au besoin.



Chaque membre de l'équipe devrait recevoir un code faisant référence au sexe de l'évaluateur. Plus tard, lors de l'évaluation des données, cela vous permettra de procéder à une analyse croisée selon le sexe en tant que facteur de confusion (le cas échéant).

La formation des équipes d'évaluation^{xxi}

Un module de formation type a été développé par le CPWG. Il est disponible sur le site www.cpwg.net/assessment/.

La formation doit être réalisée avant le début des enquêtes sur le terrain. Idéalement, la formation devrait cibler les lacunes en termes de connaissances et de compétences, et devrait inclure :

- ✓ Certaines informations contextuelles à propos de la situation d'urgence et des enjeux en matière de PE concernant les filles et les garçons d'âges différents (à partir notamment des résultats de la revue documentaire)
- ✓ Les définitions et principes-clés de la PE
- ✓ Les considérations éthiques
- ✓ Les directives sur les outils d'analyse, incluant des simulations et des jeux de rôle pour pratiquer l'utilisation de la trousse en tant que telle
- ✓ Les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe
- ✓ Les exigences en matière de communication de l'information et de compte-rendu
- ✓ La logistique associée à la collecte des données
- ✓ La sécurité

Le délai pour la formation devrait être réaliste. Les participants peuvent devoir voyager de très longues distances. Il n'est donc pas approprié de trop remplir le programme et de finir les journées tardivement. La durée recommandée de la formation des évaluateurs est de trois jours.



Ne sacrifiez pas la qualité à la quantité. Lorsque le temps et les ressources viennent à manquer, tentez de vous contenter d'un nombre plus restreint d'évaluateurs mieux formés. Réaliser une évaluation avec un plus petit nombre d'évaluateurs qui ont de meilleures compétences est susceptible de mener à des résultats plus fiables que si vous avez un grand nombre d'évaluateurs mal préparés.

Un essai sur le terrain (ou, si cela n'est pas possible, une simulation) devrait être inclus dans la formation. Au cours d'un essai sur le terrain, les évaluateurs devraient avoir l'opportunité de pratiquer l'usage des outils adaptés dans un contexte quasi réel. Il est recommandé à ce stade que des groupes de deux ou trois évaluateurs réalisent ensemble un entretien avec un IC, de façon à ce que chacun puisse commenter la prestation de l'autre de façon constructive. Cette expérience pratique est également utile dans la finalisation des outils. Vous devriez donc réserver au moins une demi-journée pour discuter de l'expérience et pour finaliser les outils après les essais sur le terrain.

Étape

La collecte et la gestion des données (semaines 3-4)

5

Étape 5

Le GTERPE devrait nommer des personnes-ressources chargées de la logistique, de la sécurité, des rapports d'action urgente et de l'appui technique (en PE et en GI) qui devraient être disponibles pour soutenir les équipes de terrain tout au long du processus. Parallèlement, des personnes responsables de la saisie des données devraient être identifiées, et les modes de transmission des données devraient être communiqués aux superviseurs.



Avant de débiter la collecte des données, tenez compte des exigences opérationnelles associées à la gestion des données.

Posez les questions suivantes suffisamment tôt pour trouver les réponses adéquates :

- **Des ordinateurs sont-ils disponibles pour la saisie de données ?**
- **Les partenaires ont-ils accès aux logiciels nécessaires (Word et Excel) ?**
- **Comment les données recueillies seront transmises au point focal 'saisie de données' ?**
- **Un traducteur/une traduction est-il/elle nécessaire et, si c'est le cas, à quelle étape du processus de gestion des données est-il/elle nécessaire ?**

La collecte des données

Il est recommandé de concentrer les ressources sur un site jusqu'à ce que la collecte de données sur ce site en particulier soit complétée. Par exemple, si une équipe est composée d'un superviseur et de trois évaluateurs, au lieu de répartir l'équipe sur trois sites, elle devrait se concentrer sur la collecte de données sur un même site pour ensuite se rendre au prochain. Cela permet à l'équipe de compiler des rapports de site sur une base quotidienne tandis que les discussions avec les ICs ainsi que les OD sont toujours à l'esprit des évaluateurs.

La compilation du rapport de site

Comme il a été précisé auparavant, les rapports de site résument en quelque sorte les données recueillies, en corroborant les données provenant de diverses sources en utilisant différentes techniques, et en les présentant dans un seul et même rapport.

La corroboration [triangulation] des données désigne le processus de comparaison des données recueillies à l'aide de différentes *méthodes*, de différentes *personnes* et de différentes *sources*. Il s'agit du principal moyen de vérification lors des ERs. Recueillir des informations similaires provenant de différentes sources et méthodes, autant de sources primaires que secondaires, permet d'accroître la confiance envers les résultats obtenus. La corroboration devient d'autant plus importante si nous recueillons des informations provenant de petits échantillons, ce qui est souvent le cas lors d'analyses rapides de la situation.

Généralement, cela veut dire que l'équipe cherche les réponses les plus communes pour chaque question, puis note la réponse dans le rapport pour ce site. Par exemple, si les trois ICs prétendent que les latrines n'ont pas de loquet, et que l'observation directe le confirme, le rapport indiquera donc évidemment que les latrines sur ce site ne peuvent être verrouillées. Si un (IC) affirme que les latrines n'ont pas de loquet, un second informateur estime plutôt qu'elles en ont et le troisième ne le sait pas, les informations issues de l'observation directe devraient déterminer la réponse appropriée à inclure dans le rapport de site.

Il ne s'agit cependant pas toujours de prendre la réponse citée le plus fréquemment. Parfois, lorsque des réponses différentes sont données par des sources différentes, l'équipe devra jauger de la crédibilité des preuves. Par exemple, si deux hommes agissant comme ICs indiquent que la VS à l'égard des filles n'existe pas dans la communauté, mais qu'une enseignante affirme que le problème est relativement commun, l'équipe peut alors utiliser la réponse de l'enseignante dans le rapport du site en tant que réponse la plus crédible. Ou si trois ICs indiquent que les enfants ne sont pas associés aux groupes armés, mais que l'équipe a traversé un poste de contrôle militaire géré par des enfants, le rapport du site se fiera aux observations de l'équipe plutôt qu'aux réponses des ICs, bien que la même réponse ait été donnée plusieurs fois. Dans de telles circonstances, l'équipe doit signaler les raisons justifiant cette décision dans le rapport de site.

Pour les questions qui peuvent donner lieu à plusieurs réponses, les réponses des ICs doivent être présentées dans le rapport de site selon l'évaluation faite de leur « importance ». Pour ce faire, l'équipe tient habituellement compte des réponses les plus communes des diverses sources. Néanmoins, comme dans l'exemple précédent, il est possible qu'une seule réponse à propos d'un problème crucial en matière de protection soit identifiée comme étant aussi importante que toutes les autres dans un rapport de site.

Le rapport est réellement renforcé par la corroboration des données au niveau du site. L'équipe d'évaluateurs a l'opportunité d'utiliser plusieurs sources d'informations dans le but de valider les réponses. Cependant, il importe de rappeler aux évaluateurs qu'il ne faut pas laisser leur opinion influencer leur jugement. Les sessions quotidiennes de compte-rendu (debriefing) devraient se dérouler comme s'il s'agissait d'un tribunal, où les évaluateurs sont des juges qui regardent les preuves (fondées sur les entretiens, les observations directes et les cas d'action urgente) et qui rendent un jugement juste sur la base de celles-ci. Pour de plus amples informations concernant la corroboration dans le cadre d'une ERPE, référez-vous à la section portant sur « l'interprétation des données » en page 31.

Le nettoyage des données

Le nettoyage des données désigne un processus nécessitant plusieurs étapes.



Étape 1 - L'étape la plus importante du nettoyage des données est réalisée sur le terrain lors des rencontres quotidiennes de compte-rendu. Au cours de ces rencontres, le superviseur et les évaluateurs passent en revue les formulaires d'entretiens avec les ICs et d'OD ayant été complétés et identifient les réponses qui ne sont pas claires et doivent être corrigées ou qui nécessitent des clarifications avant de compiler le rapport de site.



Les formulaires de collecte de données ne peuvent être considérés comme des sources valides d'information avant d'avoir été vérifiés et signés par un superviseur.

Étape 2 - La prochaine étape du nettoyage des données se produit lors de la saisie de données. Durant cette étape, les données doivent être vérifiées afin de détecter si des erreurs se sont glissées ou si des éléments semblent manquer.

Par exemple, une variable sexospécifique est composée de deux parties : une pour les hommes (H) et une pour les femmes (F). Si quelqu'un a inscrit un « N » au lieu d'un « H », il s'agit d'une erreur qui doit être corrigée. Une erreur moins apparente pourrait correspondre à une réponse « oui » pour une question à choix multiples. Dans ce cas, l'équipe devrait réviser la réponse selon les choix disponibles pour cette question en particulier.



Peu importe le niveau d'attention portée par les évaluateurs lors de la collecte et de l'enregistrement des données et l'application avec laquelle l'information est saisie dans la base de données, des erreurs surviennent inévitablement. La plupart des erreurs peuvent être détectées et corrigées par une simple vérification.



La saisie et la compilation des données

Les données peuvent être enregistrées et traitées à la main, en utilisant des feuilles de compte et des tableaux. Cependant, les programmes informatiques comme MS Excel nous permettent de gagner du temps à long terme et simplifient la manipulation, l'analyse et la diffusion des données.



Voir Section 3 : l'outil de gestion des données pour une ERPE.

Si cela s'avère possible, les rapports de site devraient être transmis par télécopieur, par courrier électronique ou par d'autres moyens au point focal prédéterminé à la fin de chaque journée. Cela permettra de procéder simultanément à l'entrée et à l'analyse des données. Cela permettra non seulement de gagner du temps, mais aussi d'offrir l'opportunité aux équipes de saisie de données de faire un suivi auprès des équipes encore en place sur le terrain lorsque cela est nécessaire.

Étape

6 L'analyse et l'interprétation des données, et la rédaction du rapport (semaines 4-5)

Étape 6

L'analyse des données désigne le processus permettant de conférer un sens aux données recueillies. En d'autres termes, elle permet d'assembler des données individuelles (comme des réponses aux questions) afin de « raconter » la situation. L'analyse permet de traduire les données « brutes » provenant de différentes sources en une information compréhensible. Grâce à l'interprétation, les informations produites sont mises dans leur contexte dans le but d'enrichir les processus d'élaboration de programmes et de plaidoyer.

Pour répondre efficacement aux besoins des filles et des garçons concernés et pour distinguer leur situation selon leur groupe d'âge, il importe de tenir compte de l'âge et du sexe des acteurs concernés tout au long du processus d'ERPE. Comme il a été souligné auparavant, le cas échéant, des données ventilées selon l'âge et le sexe devraient être recueillies et analysées. L'absence d'une approche distinguant le sexe et l'âge des personnes dans l'analyse et l'interprétation des données fait en sorte que les conclusions produites n'auront pas une valeur programmatique optimale.

L'analyse des données de l'ERPE



Puisque notre unité de mesure correspond à un « site », notre unité d'analyse sera également « un site ». Ainsi, l'analyse se fonde sur les rapports de site et non pas sur les entretiens individuels.

L'analyse des données issues d'une ERPE est plus efficace lorsqu'elle se fait par l'entremise de statistiques descriptives^{xxii}. Le type de description le plus simple – et, pour notre objectif, le plus utile – est l'analyse de fréquences^{xxiii}. Il suffit de saisir les données dans l'outil de gestion des données pour obtenir automatiquement toutes les analyses de fréquences élémentaires sous forme de tableaux et de graphiques.

Cependant, des analyses de fréquences plus complexes sont également réalisables à partir des données issues du processus d'ERPE. La méthode la plus importante est le croisement. Le **croisement** correspond à une analyse statistique à variables multiples qui se fait à partir des principes de base de l'analyse de fréquence. Le croisement « permet d'étudier la fréquence d'observation propre à certaines catégories selon plus d'une variable^{xxiv} ». Par exemple, lorsqu'une analyse de fréquence de base révèle que x % des répondants ont évoqué des craintes concernant la séparation des familles, le croisement peut vous indiquer la proportion de femmes par rapport à celle des hommes parmi les répondants qui ont fait part de cette préoccupation.

Il n'est pas recommandé d'utiliser ces données dans le cas de statistiques plus poussées impliquant une analyse déductive^{xxv}.

L'interprétation des données de l'ERPE

L'analyse des données peut se faire sans connaître le contexte local, alors que l'interprétation des données nécessite une connaissance approfondie du contexte étudié. Il importe d'utiliser la revue documentaire au cours de ce processus, puisqu'elle constitue une source riche d'informations contextuelles. **Les données qui ont été recueillies et analysées sont alors comparées à la liste des « WWNKs » produite au cours de l'ER.**

L'interprétation des données est un processus collectif. Elle peut se faire dans le cadre d'un atelier réunissant les membres du GTERPE. Durant cet atelier, les membres du GTERPE doivent veiller à ce que les données soient exactes et « acceptables », et ils doivent travailler ensemble sur toutes les données afin de tirer des conclusions permettant de formuler des objectifs de programmes et des priorités d'action.

Le processus

Les données sont corroborées pour une dernière fois (souvenez-vous que les rapports de site sont déjà établis à partir de données triangulées). La corroboration résulte ici surtout de l'analyse des rapports de site et de la revue documentaire. Par exemple, si 85 % des rapports de site ont signalé qu'il n'y avait pas de recrutement d'enfants, mais que la revue documentaire fait état d'un rapport produit par le Cluster Protection indiquant un taux élevé de recrutement d'enfants dans les forces et les groupes armés dans la région, la situation actuelle reste incertaine. Dans ce cas, une troisième source d'informations devrait être identifiée et utilisée à des fins de validation. Des informations pourraient être extraites de sources secondaires (comme des rapports d'ONG) ou de sources primaires (comme une analyse distincte spécifiquement réalisée sur la question des enfants associés à des forces et groupes armés).

Voici un exemple. Il s'agit de l'analyse de fréquence des enfants séparés dans une zone inondée, ventilée selon l'âge des enfants. On y présente les réponses fournies par les ICs à la question « Selon vous, à quelle tranche d'âge appartiennent la majorité des enfants séparés ? »

	Moins de 5 ans	De 5 à 14 ans	De 15 à 18 ans	Aucune différence observée	Ne sait pas
Fréquence	3	10	3	2	1
Pourcentage	16%	53%	16%	11%	5%

Selon les données présentées, vous pouvez affirmer que la majorité (53 %) des sites visités ont révélé que la majorité des enfants séparés étaient âgés de 5 à 14 ans et que les interventions devraient donc porter sur ce groupe d'âge. Cependant, en y ajoutant les connaissances du contexte, vous pouvez découvrir que les enfants de ce groupe d'âge sont envoyés dans leur famille en dehors de la zone inondée pour être mieux protégés. De ce fait, votre groupe prioritaire pourrait ne pas être les 5 à 14 ans, mais bien les enfants de moins de 5 ans et les adolescents de 15 à 18 ans.

Si la revue documentaire inclut d'autres données concernant les enfants séparés, vous pourriez également corroborer ce résultat avec les données des autres sources. Par exemple, si le rapport d'analyse rapide multisectorielle de la situation produit par le NATF révèle que 70 % des enfants séparés sont âgés de moins de 5 ans, nous savons que l'une de ces deux données est erronée. Si cela se produit et que nous ne sommes pas en mesure de trouver d'autres sources d'information qui contredisent nos résultats, ceux-ci continuent à être valides, mais il faut noter cet écart dans le rapport final.



La rédaction et la diffusion des résultats de l'analyse



Il importe de préciser dans votre rapport que les résultats de l'évaluation ne représentent PAS l'ensemble de la population. Cela est inévitable lorsqu'un échantillonnage dirigé est utilisé. Pour que cela soit clairement établi dans le rapport, les résultats devraient être qualifiés de la façon suivante :

« Parmi les 75 sites visités, 80 % ont signalé la présence d'enfants séparés » et non « 80% des régions touchées ont signalé la présence d'enfants séparés ».

Une fois les étapes de l'analyse et de l'interprétation complétées, il est important de rédiger et de diffuser les résultats de l'ERPE auprès des autres acteurs. Idéalement, un court atelier devrait être organisé pour discuter des principaux résultats et de leur signification. Cela permettra non seulement d'enrichir les apprentissages grâce aux résultats, mais aussi de veiller à ce que tous y adhèrent et les utilisent. Vous pouvez aussi envisager de publier des « produits » correspondant à différents publics. Il peut s'agir de :

Produit et suggestion de contenu	Longueur	Groupe ciblé
Synthèse : <ul style="list-style-type: none"> • Partie narrative courte • Présentation visuelle de certaines données • Liste de recommandations 	2 à 4 pages	Tous les acteurs humanitaires intéressés (bailleurs de fonds, hauts dirigeants des agences, gouvernements, sièges sociaux, etc.).
Rapport détaillé : <ol style="list-style-type: none"> 1. Résumé 2. Introduction et présentation de la méthodologie 3. Principaux résultats <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux et graphiques présentant les données - Analyse narrative (En fonction du contexte, les principaux résultats peuvent être organisés selon les thèmes/risques relatifs à la PE, les régions, les groupes cibles, etc. ou une combinaison de ces critères.) 4. Hiérarchisation en matière de programmation et de financement 5. Principales recommandations en matière de programmation et de plaidoyer, ainsi que les lacunes subsistantes en matière d'information. 	10 à 20 pages	Les membres du CPWG qui utiliseront ces informations pour orienter leur programmation.
Les données brutes – disponibles en format électronique pour en faciliter la diffusion (à l'exception des sections portant sur des questions sensibles qui pourraient mettre en danger les répondants)	Ne s'applique pas	Les membres du CPWG, les autres clusters, le NATF, gouvernements, etc.

References

- i Le Groupe de travail sur l'analyse des besoins (NATF) a été créé par l'IASC en 2009 afin d'améliorer les processus coordonnés d'analyse de la situation lors de catastrophes humanitaires.
- ii Pour de plus amples informations concernant la définition d'un scénario préliminaire, voir le Manuel d'évaluation multi cluster/sectorielle initiale rapide (MIRA) disponible en ligne sur (<http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-common-default&sb=75>)
- iii L'Évaluation multisectorielle initiale rapide (MIRA), développée par le NATF, a été créée par l' IASC et comporte une section dont l'utilisation est recommandée lors d'évaluations rapides multisectorielles.
- iv Voici quelques conseils concernant les mesures préparatoires :
 - Former un groupe de travail pour l'ERPE en stand-by
 - Veiller à ce que du personnel formé en matière de PE (dans le pays ou dans la région) soit identifié et en mesure de former des évaluateurs dans le cadre d'une ERPE, le cas échéant
 - Dresser une liste des évaluateurs en stand-by dans différentes régions du pays (en tenant compte des facteurs ethniques, religieux, linguistiques et de sexe)
 - Adapter la Trousse d'ERPE selon les paramètres d'urgence les plus probables
 - Réaliser/mettre à jour annuellement la revue documentaire
- v La Trousse d'ERPE inter-agences est disponible à l'adresse suivante : <http://resources.cpclearningnetwork.org/>.
- vi Adaptation du document « Ethical Considerations for the IA Emergency Child Protection Assessment ».
- vii Voir <http://cpwg.net/minimum-standards/>.
- viii Voir la norme 5 au sein des Normes minimales pour la protection de l'enfant dans l'action humanitaire, disponible à l'adresse <http://cpwg.net/minimum-standards/>.
- ix Si le CPWG ne possède pas les capacités nécessaires en matière de GI, tentez d'obtenir un soutien dans ce domaine auprès du BCAH et des autres groupes sectoriels ou agences qui mènent des activités similaires. Envisagez également la possibilité d'utiliser la même méthodologie d'échantillonnage que celle employée lors des autres processus d'analyse de la situation.
- x Selon des évidences anecdotiques, l'un des obstacles principaux à la distribution et à l'utilisation en temps voulu des informations issues des analyses de la situation réside dans les désaccords portant sur la dissémination des résultats. Il est préférable de s'entendre dès le début sur les paramètres entourant la diffusion des résultats. Un processus d'approbation plus formel peut aussi être complété par la publication de résultats ou de notes d'information.
- xi La ventilation revient à séparer les données selon une variable déterminée, souvent dans le but de vérifier si cette variable fait une différence et de quelle manière, le cas échéant. Dans le cas présenté ici, la ventilation porte sur l'expérience des hommes et des femmes et sur celle des personnes plus jeunes et plus âgées.
- xii Les données secondaires dérivent d'une source autre que la source primaire. Par exemple, si nous utilisons des données recueillies sur une base régulière par les ministères gouvernementaux portant sur la situation des enfants dans une région donnée, nous utilisons des données secondaires. Pour en savoir davantage sur les questions techniques concernant la gestion de l'information et des données, veuillez consulter le guide technique du sur les évaluations en matière de protection de l'enfant auprès du CPWG.

- xiii La raison d'être de ce paramètre est de veiller à ce que les IC soient crédibles lorsqu'ils évoquent la situation de la population qu'ils sont censés représenter.
- xiv Un tableur peut être obtenu auprès du service d'assistance technique du CPWG à l'adresse <http://cpwg.net/advice-support/>.
- xv Pour en connaître davantage sur l'échantillonnage et la taille des échantillons, veuillez consulter Bamberger, Jim Rugh et Linda Mabry, *Real World Evaluation*, Sage, 2006, chapitre 14.
- xvi Un site homogène peut être interprété comme un site où la majorité de la population partage des dénominateurs identitaires communs, comme le milieu socio-économique, l'ethnicité, la religion et la langue.
- xvii <http://cpwg.net/wp-content/uploads/2012/12/ARC-ModF3-3-H8-2009.pdf>.
- xviii www.cpcnetwork.org/admin/includes/doc_view.php?ID=375.
- xix La triangulation des données désigne le processus de comparaison des données recueillies au moyen de différentes méthodes, de différentes personnes et de différentes sources.
- xx La rétroaction constructive signifie que la personne donne deux ou trois commentaires positifs avant de signaler les domaines nécessitant une amélioration. Les domaines devant être améliorés doivent être illustrés par des exemples.
- xxi Une trousse de formation type a été développée par le CPWG, et est disponible à l'adresse suivante : www.cpwg.net/resource/.
- xxii Les statistiques descriptives détaillent un ensemble de données à l'aide de mesures quantitatives. Ce type de statistiques fait appel à des techniques d'organisation puis de synthèse des données brutes.
- xxiii L'analyse de fréquences consiste à déterminer le nombre de fois où un phénomène a été signalé. Dans le cas de l'analyse rapide de la situation, l'analyse de fréquences détermine le nombre de fois où une réponse a été citée durant la collecte de données.
- xxiv <http://www.statsoft.com/textbook/basic-statistics/#Crosstabulationa>.
- xxv Les statistiques déductives sont utilisées pour faire des prédictions selon la représentativité de l'échantillon par rapport à une plus grande population. La méthodologie de l'ERPE n'identifie pas d'échantillon de ce type.

Partie

Outil d'évaluation rapide en
matière de protection de l'enfant

2



Revue documentaire (échantillon de questions)

1

Outil 1



Voir la section 1 de la Trousse d'évaluation rapide en matière de protection de l'enfant (ERPE): réaliser une revue documentaire

Employer l'Outil 1 : revue documentaire (échantillon de questions)

Employez cet outil pour sélectionner les questions les plus pertinentes pour votre contexte. Sur la base des normes minimales pour la protection de l'enfant dans l'action humanitaire (voir <http://cpwg.net/minimum-standards/>), nous avons regroupé l'échantillon de questions autour de sept aspects de la protection de l'enfant. Certaines questions pourraient ne pas être pertinentes dans votre contexte. Il peut aussi y avoir d'autres questions qui ne sont pas incluses dans le questionnaire. Vous êtes invité à travailler avec l'équipe pays pour veiller à tenir compte de tous les éléments possibles. Soyez réaliste par rapport à ce que vous pouvez réaliser – dans un contexte faisant suite à une situation d'urgence, vous pouvez ne pas trouver (ou ne pas avoir le temps de chercher) toutes les réponses à toutes les questions.

Dans le cadre d'une revue documentaire, vous avez accès aux données qui **précèdent** et à d'autres qui **suivent** la situation d'urgence :

Avant (données sur la situation avant le début de la crise)

Il s'agit des statistiques de base sur la situation des enfants dans le pays et des autres données concernant les principales difficultés en matière de protection de l'enfant qui peuvent avoir été exacerbées par la situation d'urgence. Lorsqu'elles sont disponibles, les informations concernant les situations d'urgence antérieures et leur impact sur la protection de l'enfant peuvent être incluses. Les principales sources de données portant sur la protection de l'enfant sont :

- Les services sociaux du gouvernement national
- Les bureaux de statistiques nationaux
- Les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux
- Les universités, les centres de recherche et les groupes de réflexion
- Les agences onusiennes comme le BCAH et/ou le centre d'information humanitaire s'ils sont présents dans le pays
- Les ONG
- Les bases de données à l'échelle nationale, régionale ou mondiale.

Après (données sur la situation après le début de la crise)

Ces informations sont essentielles pour identifier les régions, les populations et les groupes vulnérables les plus touchés, et pour choisir les sites où sera réalisée l'ERPE. Elles vous aideront également à identifier les questions les plus importantes auxquelles il faudra répondre lors de l'évaluation. Les principales sources d'information portant sur la protection de l'enfant sont :

- Le ministère des Affaires sociales (ou son équivalent)
- Les agences onusiennes comme le BCAH et/ou le Centre d'information humanitaire
- Le Groupe de travail inter-agences sur l'analyse des besoins (IA NATF)
- Les ONG internationales et locales qui ont du personnel sur le terrain dans les régions touchées par la crise.

L'impact pour les filles et les garçons

Les situations de crise ont des conséquences très différentes pour les filles et pour les garçons. Ils font face à des risques distincts et deviennent de ce fait des victimes de façons différentes. Les inégalités entre les filles et les garçons prévalant avant la crise peuvent s'aggraver suite à la situation d'urgence. Voilà pourquoi il importe, à l'étape de la revue documentaire, de rester attentif aux tendances se profilant parmi les risques et besoins associés à la protection des jeunes filles et garçons, ainsi que des adolescents et adolescentes. C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il est nécessaire de ventiler les données selon le sexe et l'âge des individus dans le cadre de l'ERPE. Créer un environnement protecteur pour les enfants implique de comprendre la nature distincte et l'ampleur de la violence, de l'exploitation et des abus auxquels font face les filles comme les garçons.

#	Question	Type de données
00	Données sur la population, ventilées selon l'âge et le sexe, pour les régions concernées.	Avant et après la crise
a) Enfants non accompagnés et séparés		
a.1	Des parents éloignent-ils volontairement leurs enfants du reste de leur famille ? Dans quelles circonstances cela se produit-il ? Est-ce que cela arrive couramment ?	Avant la crise
a.2	Comment les communautés réagissent-elles à la séparation ?	Avant la crise
a.3	Y a-t-il un grand nombre d'enfants qui sont séparés ou non accompagnés, ou qui ont été portés disparus depuis la crise ? Si oui, combien sont-ils ? À quelle tranche d'âge ces enfants appartiennent-ils ? Les filles sont-elles touchées différemment des garçons, et comment ?	Après la crise
a.4	Y a-t-il de nouvelles séparations se produisant encore actuellement ?	Après la crise
a.5	Quelles sont les lois et les réglementations en matière d'adoption au niveau national et international ? Sont-elles réellement appliquées (avant et après la situation d'urgence) ?	Avant et après la crise
a.6	Quelles sont les réglementations en matière d'institutionnalisation et de suivi des institutions ?	Avant et après la crise
a.7	Les communautés offrent-elles des solutions provisoires dans les cas de séparation ?	Après la crise
a.8	Des centres d'accueil pour enfants sont-ils en place ? Y en a-t-il de nouveaux qui sont mis en place ?	Avant et après la crise
a.9	Signale-t-on des incidents relatifs à la séparation d'enfants en bas âge ?	Après la crise
a.10	Si oui à la question a.9, quels sont les modes de prise en charge offerts aux jeunes enfants séparés et non accompagnés ?	Après la crise
a.11	Y a-t-il déjà eu des cas de traite d'enfants ou d'adoption internationale à grande échelle ? Si oui, comment les garçons et les filles sont-ils touchés ?	Avant la crise
b) Violence physiques et autres pratiques néfastes		
b.1	Les enfants sont-ils habituellement impliqués dans la violence armée ou civile ?	Avant la crise
b.2	A-t-on signalé des cas d'enfants impliqués dans des actes d'incitation à la violence armée ou civile ?	Après la crise
b.3	A-t-on signalé des cas de filles et/ou de garçons qui ont été spécifiquement ciblés par les épisodes de violence ?	Avant et après la crise
b.4	Quelles sont les formes de violence les plus courantes contre les filles et les garçons ?	Avant et après la crise
b.5	Quelles sont les formes de violence les plus courantes contre les adolescentes ?	Avant et après la crise
b.6	Quelles sont les pratiques traditionnelles préjudiciables qui peuvent avoir été exacerbées par l'augmentation de la souffrance et de l'insécurité ?	Avant la crise

#	Question	Type de données
c) Violence sexuelle		
c.1	Quelles sont les tendances principales et les attitudes de la communauté vis-à-vis la violence sexuelle.	Après la crise
c.2	Y a-t-il eu une augmentation des incidences de violence sexuelle vis-à-vis les garçons et les filles ?	Après la crise
c.3	Y a-t-il des changements de tendances en rapport à la violence sexuelle depuis l'urgence ?	Après la crise
C.4	Quelles sont les circonstances qui favorisent habituellement la violence sexuelle envers les garçons et les filles ?	Après la crise
c.5	Y a-t-il des structures susceptibles d'accueillir les victimes de violence sexuelle ? Si de telles structures existent, les filles et/ou les garçons peuvent-ils y obtenir de l'aide par eux-mêmes ?	Avant et après la crise
d) Dangers et blessures		
d.1	Quelles sont les principales causes de décès ou de blessures chez les enfants avant et après la crise ? Comment les filles et les garçons sont-ils touchés (si les conséquences diffèrent) ?	Avant et après la crise
d.2	Quel est le nombre approximatif de décès d'enfants causés par la crise ?	Après la crise
e) Détresse psychosociale et mécanismes communautaires		
e.1	Comment les communautés font-elles traditionnellement face aux situations d'urgence ? Quels sont les mécanismes d'adaptation positifs ? Quelles stratégies d'adaptation peuvent potentiellement causer du tort aux enfants ?	Avant la crise
e.2	Quelles sont les principales sources de stress pour les enfants dans la communauté ? Comment les filles et les garçons sont-ils touchés (si les conséquences diffèrent) ?	Avant et après la crise
e.3	Quelles sont les principales sources de stress des personnes de la communauté chargées du bien-être des enfants ?	Avant et après la crise
e.4	Comment les enfants gèrent-ils le stress ? Comment les adolescents gèrent-ils le stress ? Comment les adolescentes gèrent-elles le stress ?	Avant et après la crise
e.5	À qui les enfants demandent-ils de l'aide (à l'intérieur et à l'extérieur de la famille) ?	Avant et après la crise
e.6	Quels groupes ou institutions communautaires peuvent venir en aide/offrir un soutien aux enfants et aux adolescent(e)s ?	Après la crise
f) Protection d'enfants victimes d'exclusion		
f.1	Des groupes d'enfants sont-ils systématiquement exclus ou ayant moins accès aux services ?	Avant la crise
f.2	Quelles sont les raisons réelles de cette exclusion ?	Avant la crise
f.3	Quelles sont les tendances en matière de discrimination envers différents groupes ?	Avant la crise

#	Question	Type de données
g) Accès à l'information et canaux de communication		
g.1	Quelles sont les principaux moyens et sources d'information utilisés par la population ? (Citez les noms ou les canaux spécifiques, le cas échéant.)	Avant la crise
h) Travail des enfants		
h.1	Des enfants semblent-ils être exploités par le travail ? Si tel est le cas : - Quel genre de travail effectuent-ils ? - À quelle tranche d'âge appartiennent les enfants travailleurs ? - S'agit-il de garçons ou de filles ? - À quel endroit travaillent-ils (en dehors de la communauté, dans des pays étrangers, etc.) ?	Avant la crise
h.2	Signale-t-on des cas d'enfants impliqués dans les pires formes de travail depuis le début de la situation d'urgence ? Si tel est le cas, l'ampleur de cette implication a-t-elle augmenté par rapport à la période d'avant la crise ?	Après la crise
h.3	Existe-t-il une tendance en faveur des mariages d'enfants ? Si oui, expliquez-la.	Avant la crise
i) Enfants associés à de forces armées ou à des groupes armés		
i.1	Y a-t-il déjà eu des cas d'implication et/ou d'association d'enfants à des forces et à des groupes armés ? Si tel est le cas : - Comment et à quel endroit les enfants sont-ils habituellement recrutés par les forces armées et les groupes armés ? - Quels groupes ont l'habitude de recruter ou d'utiliser des enfants ? Dans quelles régions sont-ils actifs ? - Pourquoi/comment les enfants sont-ils habituellement recrutés par les forces et les groupes armés ? - Des filles ont-elles aussi été recrutées ou utilisées ? Quel rôle jouent-elles ordinairement ? - Comment et à quel âge les enfants quittent-ils habituellement les forces et les groupes armés ?	Avant la crise
i.2	Y a-t-il eu de nouveaux épisodes de recrutement depuis le début de la situation d'urgence ? Si tel est le cas, y a-t-il une croissance significative des activités de recrutement ?	Après la crise

Les entretiens avec les informateurs-clés (échantillon de questions)

2



Voir la partie 1 de la Trousse d'ERPE : adapter les questions pour l'entretien avec les informateurs-clés (ICs)


Employer l'Outil 2 : les entretiens avec les ICs (échantillon de questions)

Employez cet outil pour choisir les questions les plus appropriées selon votre contexte. Ceci devrait être réalisé une fois que les WWNK ont été définis par l'équipe d'évaluateurs. La première page sert à saisir les données portant sur la localisation du site et les détails concernant l'IC que vous interrogez. Nous avons réparti les échantillons de questions en neuf sections principales. Veuillez demander l'assistance d'un ou d'une expert(e) en cas de besoin, plus particulièrement en ce qui a trait à la violence sexuelle et les enfants et les groupes/forces armés. Si vous manquez de temps, la priorité doit être accordée à l'adaptation des choix de réponse. (Les résultats issus de la revue documentaire peuvent aider à définir les choix de réponses aux questions ouvertes.)

Prenez note que trois des questions posées aux ICs (questions 1.1.2, 1.4.1 et 3.2) sont suivies d'une seconde question, du type « Comment savez-vous cela ? ». Cette seconde question n'est pas numérotée. Le but de cette question est de fournir à l'évaluateur des moyens de jauger la crédibilité des réponses du répondant.

Souvenez-vous que l'**Outil 2** ne devrait **pas** être employé lors de discussions en groupe ni pour interroger des enfants.

Les symboles suivants apparaissent dans cet outil :


 signale des questions portant sur des sujets très sensibles qui ne devraient être posées que si l'évaluateur est adéquatement formé. Si ce dernier n'a pas une expérience avérée dans ce domaine, le coordonnateur peut décider d'exclure ces sections.

[...] indique qu'il s'agit **d'une consigne destinée à celles et à ceux qui ont le mandat d'adapter cet outil**, et qu'elle devrait être effacée ou remplacée par des données adaptées au contexte, avant le début de la formation ou de son utilisation sur le terrain.

[...] indique que ces parties sont à l'usage exclusif de l'évaluateur et ne devraient pas être mentionnés aux ICs. Par exemple, [Ne sait pas] indique que la réponse « Ne sait pas » ne devrait pas être lue aux ICs mais néanmoins devrait figurer dans le texte.

[...] ceci indique que le texte entre crochets doit être remplacé par un texte approprié au contexte. Il faudra ensuite retirer les crochets.

[Définir une période de rappel] Ceci suggère qu'une période de temps (période de rappel) doit être définie pour ce type de questions. Pour les urgences soudaine, cela peut être le désastre lui-même (ex : depuis le tremblement de terre) et pour les urgences prolongées, cela peut être le nombre de semaines ou de mois (ex : depuis 2 semaines) ou un moment donné bien connu dans un passé récent (ex : le 1^e de l'an ou depuis le Ramadan).

 indique qu'il faut lire « tous les choix de réponse ».

Au moment de procéder aux entretiens avec les IC tenez compte des points suivants :

- > Présentez votre rôle ainsi que votre organisation, et expliquez les objectifs de l'évaluation rapide
- > Où il y a des déplacements de populations, insistez sur le fait que les questions se réfèrent à la situation des enfants à l'endroit où l'IC se trouve actuellement (et non à ceux se trouvant dans leur lieu d'origine)
- > Ne faites AUCUNE promesse et ne créez pas d'attentes
- > Veillez à obtenir le consentement éclairé des ICs
- > Écrivez clairement et de façon concise
- > Soyez attentif et respectez les règles et les normes culturelles, particulièrement en rapport au genre
- > Lorsque cela s'avère possible, veillez à ce que le lieu où se déroule l'entretien offre une certaine intimité
- > Respectez la disponibilité des informateurs. Les entretiens avec ceux-ci ne devraient pas durer plus d'une heure
- > Ne pas nuire : veillez à ce que vos questions et les réponses que l'on vous donne n'exposent pas les informateurs à des répercussions négatives. Méfiez-vous des sujets qui peuvent être sensibles du point de vue social ou politique.

Informations générales [à remplir par l'évaluateur]

Identification

Code ou nom de l'évaluateur : _____ Organisation : _____

Date de l'évaluation (jj/mm/aa) : ____/____/____ Code du site
(provenant de la liste des sites) : _____

Emplacement du site [à remplir par le chef de groupe/le superviseur]

Nom du site : _____ Région : _____ P Code / G.P.S. : ____ - ____

District : _____ Province/État : _____

Type de site : Urbain Rural Camp officiel Camp de fortune Population sur le site (estimation) : _____

[Ajoutez d'autres choix de réponse, comme les communautés déplacées, les communautés non déplacées, les régions directement touchées et les régions indirectement touchées. Ces choix sont particulièrement importants si vous voulez déterminer si une partie de la population bénéficie d'un traitement différent des autres.]

Commentaires :

[S'il y a une affiliation ethnique ou tribale, ou si tout autre signe distinctif est approprié, vous devez le mentionner dans cet espace.]

Source de l'information (IC)

[Si l'IC préfère ne pas révéler son identité, ce vœu devrait être respecté.]

[S'il y a un problème sécuritaire, le nom et le rôle de l'IC peuvent être remplacés par un code se référant à un autre formulaire pour des références ultérieures.]

Nom/code de l'IC : _____ Rôle dans la communauté : _____

Tranche d'âge : 18-24 25-34 35-60 >60 [Les catégories d'âge peuvent être révisées selon le contexte.]
Homme Femme

Coordonnées :

Formulaire de consentement éclairé : [Ce texte peut être modifié selon le contexte.]

Je m'appelle ___[insérez le nom de l'évaluateur] et je travaille pour ___[nom de l'organisation/du groupe]___.

Nous procédons à une analyse de la situation des enfants touchés par [mentionnez le type de situation d'urgence, comme un tremblement de terre, ou une attaque récente]. Bien que cet entretien ne garantisse aucune aide directe ou indirecte pour vous ou pour votre communauté, les informations que vous nous transmettez nous aideront à déterminer les priorités et les programmes nécessaires en matière de protection de l'enfant. Nous souhaitons vous poser quelques questions sur la situation des enfants dans ce [camp/village/ ville, etc.]. L'entretien ne devrait durer que [-----] minutes. Votre identité sera traitée de façon strictement confidentielle et ne sera pas divulguée à d'autres personnes, à moins que vous nous donniez votre accord écrit pour le faire. Votre participation se fait sur une base volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une ou à toutes les questions posées. [Après avoir exposé les points suivants, regardez l'IC et veillez à obtenir son approbation explicite prouvant qu'il ou elle vous a bien compris.]

- Toutes les informations dont vous nous avez fait part resteront confidentielles.
- Votre participation à cet entretien se fait sur une base volontaire.
- Vous pouvez interrompre l'entretien à tout moment.
- Avez-vous des questions ? [Notez les questions posées par les ICs dans l'espace ci-dessous.]

À l'usage exclusif du superviseur :

Vérification effectuée par : _____ Date : ____/____/____ Signature :

[Utilisez cette page pour inclure une liste d'expressions-clefs et leur définition en langue locale que les évaluateurs peuvent consulter.]

Par exemple, « enfants séparés », « enfants non accompagnés », les catégories de personnes responsables des enfants, « violence », « violences sexuelles », forces et groupes armés, etc.]

[Commencez par dire : « Je vais commencer par vous poser quelques questions à propos de ... »]

1. Enfants non accompagnés et séparés

1.1 Y a-t-il dans ce __ [camp/village/ville, etc.] __ des enfants qui ont été séparés de la personne habituellement responsable d'eux depuis __ [définir une période de rappel] __? Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 1.5.]

1.1.1 [Si la réponse à la question 1.1 est « Oui ».] Selon vous, quelles sont les principales causes de cette séparation depuis __ [le séisme/ l'attaque/...] __? [Cochez toutes les réponses citées.] ✱

1. Perte de l'enfant ou de la personne responsable de son bien-être en raison d'une évacuation médicale.

2. Perte de l'enfant ou de la personne responsable de son bien-être durant la relocalisation.

3. Les personnes responsables du bien-être des enfants les envoient délibérément dans des institutions.

4. Les personnes responsables du bien-être des enfants les envoient délibérément dans la famille élargie/chez des amis.

5. Les personnes responsables du bien-être des enfants les envoient délibérément travailler loin de leurs parents/tuteur habituel.

6. Disparitions d'enfants ou des personnes responsables de leur bien-être immédiatement après __ [le séisme/ l'attaque/...] __ [Ne s'applique qu'en cas d'urgences soudaines.]

7. Disparitions d'enfants ou des personnes responsables de leur bien-être continuent à se produire actuellement (par exemple, des disparitions récentes).

[Ajoutez des options plus spécifiques au contexte.]

[Autre (spécifiez) _____]

1.1.2 [Si la réponse à la question 1.1 est « Oui ».]
D'après vous, de ce __ [camp/ village/ ville, etc.] __ combien d'enfants ont été séparés de la personne habituellement responsable de leur bien-être depuis __ [définir une période de rappel] __? [Lisez les choix si cela est nécessaire.]

1-10 11-20

21-50 51-100

>100 (précisez _____)

[Ne sait pas]

[Si la réponse est « Ne sait pas », passez à la question 1.2.]

Sur quoi se fonde votre estimation? ✱

- Observation personnelle Données gouvernementales
- Administration du camp Le « bouche à oreille »
- Autre (précisez) _____

1.2 [Si la réponse à la question 1.1 est « Oui ».] À propos des enfants qui ont été séparés de la personne qui est habituellement responsable de leur bien-être depuis __ [définir une période de rappel] __, pensez-vous que ... [Lisez chaque sous-section séparément et permettez à l'IC de répondre à chaque catégorie. Ne lisez pas la réponse « Ne sait pas ».]

1.2.1 Il y a davantage de garçons que de filles qui ont été séparés [ou]

Il y a davantage de filles que de garçons qui ont été séparés [ou]

Il n'y a pas de différence évidente [Ne sait pas]

1.2.2 La plupart des enfants séparés ont moins de 5 ans [ou]

La plupart des enfants séparés ont entre 5 et 14 ans [ou]

La plupart des enfants séparés ont plus de 14 ans [ou]


Il n'y a pas de différence évidente [Ne sait pas]

1.3 Savez-vous s'il y a des nouveau-nés ou de jeunes enfants [vous pouvez déterminer un groupe d'âge spécifique, comme les moins de 2 ans] qui ont été séparés de personnes habituellement responsables de leur bien-être depuis __ [définir une période de rappel] __?

Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non », passez à la question 1.4]

1.4 Y a-t-il des enfants dans ce __ [camp/village/ville, etc.] __ qui ne vivent avec aucun adulte (indicateur proxy en rapport aux enfants non accompagnés)?

Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non », passez à la question 1.5.1.]

<p>1.4.1 [Si la réponse à la question 1.4 est « Oui ».] D'après vous, combien y a-t-il d'enfants non accompagnés ? [Lisez les choix si cela est nécessaire.]</p> <p><input type="checkbox"/> 1-5 <input type="checkbox"/> 6-10</p> <p><input type="checkbox"/> 11-20 <input type="checkbox"/> 21-50</p> <p><input type="checkbox"/> >50 (précisez _____)</p> <p><input type="checkbox"/> [Ne sait pas]</p> <p>[Si la réponse est « Ne sait pas », passez à la question 1.5.1.]</p>	<p>Sur quoi se fonde votre estimation ? </p> <p><input type="checkbox"/> Observation personnelle <input type="checkbox"/> Données gouvernementales</p> <p><input type="checkbox"/> Administration du camp <input type="checkbox"/> Le « bouche à oreille »</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____</p>
<p>1.4.2 [Si la réponse à la question 1.4 est « Oui »] Pensez-vous que ... [Lisez chaque sous-section séparément et permettez à l'IC de répondre à chaque catégorie. Ne lisez pas la réponse « Ne sait pas ».]</p>	
<p>1.4.2.1 <input type="checkbox"/> Il y a davantage de filles non accompagnées que de garçons non accompagnés [ou]</p> <p> <input type="checkbox"/> Il y a davantage de garçons non accompagnés que de filles non accompagnées [ou]</p> <p> <input type="checkbox"/> Il n'y a pas de différence évidente</p> <p> <input type="checkbox"/> [Ne sait pas]</p>	
<p>1.4.2.2 <input type="checkbox"/> La plupart des enfants non accompagnés ont moins de 5 ans [ou]</p> <p> <input type="checkbox"/> La plupart des enfants non accompagnés ont entre 5 et 14 ans [ou]</p> <p> <input type="checkbox"/> La plupart des enfants non accompagnés ont plus de 14 ans [ou]</p> <p> <input type="checkbox"/> Il n'y a pas de différence évidente</p> <p> <input type="checkbox"/> [Ne sait pas]</p>	
<p>1.5.1 Y a-t-il des personnes inconnues de ce __ [camp/village/ville, etc.] __ qui ont proposé de retirer des enfants de ce [camp/village/ville, etc.] __ pour leur offrir un emploi ou de meilleurs soins (comme des étrangers qui veulent prendre en charge des enfants séparés dans un autre pays) ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [Si la réponse est « Non », passez à la question 1.5.2.]</p>	
<p>[Si la réponse à la question 1.5.1 est « Oui »] Pouvez-vous décrire ce qui est arrivé ? Qui est venu ? Que voulaient-ils ? Que s'est-il passé ? Ont-ils retiré des enfants de leur communauté ? Si tel est le cas, combien de filles et combien de garçons ont été emmenés ? Quelle est la tranche d'âge des enfants retirés de leur communauté ?</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	
<p>1.5.2 Des membres de ce [camp/village/ville, etc.] ont-ils retiré des enfants de la communauté dans le but de les aider, de leur trouver un emploi ou de leur offrir de meilleures conditions de vie ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [Si la réponse est « Non », passez à la question 1.6.1.]</p>	
<p>[Si la réponse à la question 1.5.2 est « Oui »] Pouvez-vous décrire cette personne et les promesses qu'elle a faites ? A-t-elle déjà emmené certains enfants ? Si tel est le cas, combien de filles et combien de garçons ont été emmenés ? Quelle est la tranche d'âge des enfants emmenés ? [Prenez note des coordonnées des individus en question, si cela est possible.] _____</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	
<p>1.6.1 Connaissez-vous l'existence d'un répertoire des enfants qui ne savent pas où se trouve la personne qui est habituellement responsable de son bien-être (y compris leurs noms et leurs coordonnées) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> [Ne sait pas]</p>	<p>[Si la réponse aux questions 1.6.1 ou 1.6.2 est « Oui »] Où se trouve ce répertoire ? [coordonnées, lorsque cela est possible]</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
<p>1.6.2 Connaissez-vous l'existence d'un répertoire des parents qui ne savent pas où se trouvent leurs enfants ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> [Ne sait pas]</p>	

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec cette nouvelle section.]

2. La prise en charge des enfants séparés et non accompagnés

2.1 J'aimerais que vous vous concentriez cette fois sur les enfants qui ne vivent plus avec la personne habituellement responsable de leur bien-être. Où vivent-ils à présent ? [Écrivez leurs réponses sur le côté gauche et codifiez-les selon les codes proposés. Les superviseurs sont responsables de réviser la codification.]

- I. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
 II. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
 III. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
 IV. _____ [Autre]
 V. _____ [Autre]

[Catégories et codes]:
 FCO : familles d'accueil en dehors de ce [camp/village/ville, etc.]
 IFC : familles d'accueil informelle informel au sein de ce [camp/village/ville, etc.]
 FFC : familles d'accueil formelles/gouvernementales dans ce [camp/village/ville, etc.]
 CHH : les enfants vivent seuls
 CLS : les enfants vivent dans la rue [Ajoutez des choix selon le contexte spécifique.]

2.2 Que feriez-vous si vous rencontriez un enfant qui n'a personne pour prendre soin de lui ? [Cochez toutes les réponses pertinentes.]

1. Je prends en charge l'enfant moi-même.
 2. Je garde l'enfant temporairement pendant que je cherche une solution à long terme.
 3. Je cherche quelqu'un dans la communauté qui peut prendre en charge l'enfant.
 4. J'informe la police à propos de la situation de l'enfant.
 5. J'informe d'autres personnes (précisez _____)
 6. Je cherche quelqu'un à l'extérieur de la communauté pour adopter l'enfant.
 7. J'amène l'enfant à une agence/ONG qui travaille avec les enfants (précisez _____)
 8. Je ne fais rien ((demandez pourquoi _____)
 9. Autre (précisez _____)
 Ne sait pas

2.3 Des institutions/maisons pour enfants existent-elles pour prendre en charge les enfants orphelins ou ceux qui sont séparés dans ce [camp/village/ville, etc.]?

- Oui Non
 [Ne sait pas]

[Si la réponse est « Non », passez à la question 3.]

2.3.1 [Si la réponse à la question 2.3 est « Oui ».] Quels types de services offrent ces centres ? [Cochez toutes les réponses appropriées.]

- Prise en charge de jour Prise en charge de jour et de soir
 Activités récréatives
 Autre (précisez) _____

Prenez note des coordonnées si cela s'avère possible et approprié : _____

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez l'entretien avec cette nouvelle section.]

3. Dangers et blessures, Violence physiques et autres pratiques néfastes

3. Quels sont les facteurs de risques actuels qui peuvent provoquer la mort ou occasionner des blessures aux enfants de ce [camp/village/ville, etc.] ?

- ENV : risques environnementaux à la maison et à l'extérieur (c'est-à-dire accidents, latrines à fosse ouverte, bords de rivière, animaux dangereux, etc.)

- CVL : violence civile (par exemple, selon la religion, le clan, les élections, etc.)

- SVL : violence sexuelle (comme le viol, les attouchements, etc.)

- DMV : violence conjugale et familiale

- HTP : pratiques traditionnelles néfastes (veuillez préciser _____) ;

- MLA : activités des milices

- CRA : actes criminels (comme des activités des gangs, du pillage, etc.)

- SCP : châtement corporel sévère

- WAC : accidents associés au travail (notamment pour les travailleurs des mines)	- CAC : accident de la route	
- ERW : mines terrestres et engins non explosés	- AVL : violence liée aux groupes ou forces armés	
[Écrivez leurs réponses sur le côté gauche et codifiez-les selon les codes proposés. Les superviseurs sont responsables de réviser la codification.]	Tranche d'âge la plus touchée [Cochez toutes les cases s'il n'y a pas de différence.]	Sexe des enfants les plus touchés [Cochez toutes les cases s'il n'y a pas de différence.]
I. _____ [code de la catégorie correspondante : ___]	<input type="checkbox"/> <5 <input type="checkbox"/> 6-14 <input type="checkbox"/> >14 <input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> Garçons <input type="checkbox"/> Filles <input type="checkbox"/> NSP
II. _____ [code de la catégorie correspondante : ___]	<input type="checkbox"/> <5 <input type="checkbox"/> 6-14 <input type="checkbox"/> >14 <input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> Garçons <input type="checkbox"/> Filles <input type="checkbox"/> NSP
III. _____ [code de la catégorie correspondante : ___]	<input type="checkbox"/> <5 <input type="checkbox"/> 6-14 <input type="checkbox"/> >14 <input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> Garçons <input type="checkbox"/> Filles <input type="checkbox"/> NSP
IV. _____ [Autre]	<input type="checkbox"/> <5 <input type="checkbox"/> 6-14 <input type="checkbox"/> >14 <input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> Garçons <input type="checkbox"/> Filles <input type="checkbox"/> NSP
V. _____ [Autre]	<input type="checkbox"/> <5 <input type="checkbox"/> 6-14 <input type="checkbox"/> >14 <input type="checkbox"/> NSP	<input type="checkbox"/> Garçons <input type="checkbox"/> Filles <input type="checkbox"/> NSP
VI. <input type="checkbox"/> [Aucune] [Si la réponse est « Aucune », passez à la question 4.]		
3.1 Selon vous, quels sont les endroits qui présentent le plus de dangers pour les enfants ? [Si la question ne semble pas claire, référez l'IC à la question précédente.] [Cochez toutes les réponses appropriées.] [Tick all that apply] ✨ <input type="checkbox"/> 1. À la maison <input type="checkbox"/> 2. Dans le camp (à l'extérieur de la maison) <input type="checkbox"/> 3. À l'école <input type="checkbox"/> 4. En se rendant à l'école <input type="checkbox"/> 5. Au travail <input type="checkbox"/> 6. En se rendant au travail <input type="checkbox"/> 7. Au marché <input type="checkbox"/> 8. En se rendant au marché <input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____ <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] [Réviser/ajoutez des choix selon le contexte spécifique.]		
3.2 Êtes-vous en mesure d'estimer le nombre d'enfants morts ou gravement blessés en raison de l'une ou de plusieurs des causes mentionnées ci-dessus durant les [définir une période de rappel] ? [Ajustez les catégories si cela est nécessaire.] <input type="checkbox"/> 1-10 <input type="checkbox"/> 51-10 <input type="checkbox"/> 11-50 <input type="checkbox"/> 101-50 <input type="checkbox"/> >50 (précisez _____) <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] [Si la réponse est « Ne sait pas », passez à la question 3.3.]	Sur quoi se fonde votre estimation ? ✨ <input type="checkbox"/> Observation personnelle <input type="checkbox"/> Données gouvernementales <input type="checkbox"/> Administration du camp <input type="checkbox"/> Le « bouche à oreille » <input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____	
3.3 Y a-t-il des enfants dans ce [camp/village/ville, etc.] qui ont participé ou qui participent encore à des actes de violence depuis [définir une période de rappel] ? [Si la question n'est pas claire pour l'ICIC, utilisez les choix de réponse à la question 3.5. comme exemples.] <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 4.]		

3.4 [Si la réponse à la question 3.3 est « Oui ».] Dans quel type de violence les enfants sont-ils impliqués ?

- I. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
II. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
III. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
IV. _____ [Autre]
V. _____ [Autre]

[Catégories et codes]:
GNG : activités de bandes (gang)
LTP : vol et/ou pillage
CVL : violence civile (comme la violence ethnique ou religieuse à l'échelle communale)
SVL : agression sexuelle
ASH : attaque contre une école et/ou des infrastructures communautaires
ACV : attaque contre des populations civiles
RCC : recrutement d'autres enfants
[Réviser et ajoutez des choix selon le contexte spécifique.]

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec les questions de la section suivante.]

4. Détresse psychosociale et mécanismes communautaires

4.1 Avez-vous remarqué des changements dans le comportement des enfants depuis **[définir une période de rappel]** _ _ ?
 Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 4.2.]

[Si la réponse à la question 4.1 est « Oui ».]

4.1.1 Quel changement de comportement avez-vous remarqué chez les filles depuis **[même période de rappel que 4.1]** _ _ ?

4.1.2 Quel changement de comportement avez-vous remarqué chez les garçons depuis **[même période de rappel que 4.1]** _ _ ?

[Si la question n'est pas claire pour l'IC, utilisez les choix de réponse plus bas à titre d'exemples.] [Posez la question séparément pour les filles et pour les garçons.]

- | | |
|---|--|
| - UCS : pleurs et cris inhabituels; | - AGG : comportement plus agressif |
| - VYC : violence contre des enfants plus jeunes | - CCR : auteurs d'actes criminels |
| - UWS : réticences à aller à l'école | - LWH : plus de réticence à aider les frères et sœurs, et les personnes chargées du bien-être des enfants; |
| - DRB : comportement manquant de respect dans la famille | - SDN : Tristesse (ne pas parler, ne pas jouer, etc.) |
| - SAB : abus de consommation de substances (spécifiez - - - - -); | - NTM : cauchemars et insomnie able to sleep |
| - ATS : être asocial (s'isoler) | - HPP : aide les parents plus qu'auparavant |
| - STF : passe plus de temps avec les amis | - STP : passe plus de temps à jouer et à faire du sport |
| - COC : prend soin des autres dans la communauté | - ASR : fréquente assidument l'école/ intérêt pour l'éducation |
| - HSB : adopte des comportements sexuels hautement à risque | - JAF : souhaite joindre/se joint au groupe ou force armés |

[Réviser et ajoutez des choix selon le contexte spécifique, particulièrement des signes de détresse propres au contexte.]

4.1.1 Filles

- Même chose que pour les garçons
- I. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
II. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
III. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
IV. _____ [Autre]
V. _____ [Autre]

4.1.2 Garçons

- Même chose que pour les filles
- I. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
II. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
III. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
IV. _____ [Autre]
V. _____ [Autre]

4.2 Qu'est-ce qui rend les garçons plus stressés depuis [même période de rappel que 4.1] ?

[Si la question n'est pas claire pour l'IC, utilisez les choix de réponse plus bas à titre d'exemples.]

[Cochez toutes les réponses appropriées, mais tentez de guider l'IC afin qu'il/elle hiérarchise ses réponses et qu'il/elle indique lesquelles sont les plus importantes.]

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Attaques | <input type="checkbox"/> 2. Kidnapping/enlèvement |
| <input type="checkbox"/> 3. Traite | <input type="checkbox"/> 4. Incapacité à retourner à l'école |
| <input type="checkbox"/> 5. Incapacité à retourner à la maison | <input type="checkbox"/> 6. Perte des objets personnels |
| <input type="checkbox"/> 7. Être séparé de leurs amis | <input type="checkbox"/> 8. Être séparé de leur famille |
| <input type="checkbox"/> 9. Tensions familiales | <input type="checkbox"/> 10. Cauchemars et mauvais souvenirs |
| <input type="checkbox"/> 11. Violence sexuelle | <input type="checkbox"/> 12. Travail très dur |
| <input type="checkbox"/> 13. Pénurie d'abris | <input type="checkbox"/> 14. Se rendre loin de la maison pour travailler |
| <input type="checkbox"/> 15. Manque de nourriture | <input type="checkbox"/> 16. Intimidation |
| <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] | <input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) _____ |

[Réviser et ajoutez des choix selon le contexte spécifique, particulièrement des signes de détresse propres au contexte.]

4.2.1 Si les garçons ont des problèmes ou sont stressés, qui dans ce [camp/village/ville, etc.] est le mieux placé pour les aider ?

[Si la question n'est pas claire pour l'IC, utilisez les choix de réponse plus bas à titre d'exemples. Cochez toutes les réponses appropriées, mais tentez de guider l'IC afin qu'il/elle hiérarchise ses réponses et qu'il/elle indique lesquelles sont les plus importantes.]

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Groupes de pairs (ex. amis) | <input type="checkbox"/> 2. Enseignants | <input type="checkbox"/> 3. Travailleurs sociaux communautaires |
| <input type="checkbox"/> 4. Chefs religieux | <input type="checkbox"/> 5. Parents | <input type="checkbox"/> 6. Responsables gouvernementaux |
| <input type="checkbox"/> 7. Frères et sœurs | <input type="checkbox"/> 8. Famille élargie | <input type="checkbox"/> 9. Leaders communautaires |
| <input type="checkbox"/> 10. Voisins | <input type="checkbox"/> 11. Chefs de clans | <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] |

Autre (spécifiez) _____

4.3 Selon vous, qu'est-ce qui rend les filles plus stressées depuis [même période de rappel que 4.1] ? [Si la question n'est pas claire pour l'IC, utilisez les choix de réponse plus bas à titre d'exemples. Cochez toutes les réponses appropriées, mais tentez de guider l'IC afin qu'il/elle hiérarchise ses réponses et qu'il/elle indique lesquelles sont les plus importantes.]

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Attaques | <input type="checkbox"/> 2. Kidnapping/enlèvement |
| <input type="checkbox"/> 3. Traite | <input type="checkbox"/> 4. Incapacité à retourner à l'école |
| <input type="checkbox"/> 5. Incapacité à retourner à la maison | <input type="checkbox"/> 6. Perte des objets personnels |
| <input type="checkbox"/> 7. Être séparées de leurs amis | <input type="checkbox"/> 8. Être séparées de leur famille |
| <input type="checkbox"/> 9. Tensions familiales | <input type="checkbox"/> 10. Cauchemars et mauvais souvenirs |
| <input type="checkbox"/> 11. Violence sexuelle | <input type="checkbox"/> 12. Travail très dur |
| <input type="checkbox"/> 13. Pénurie d'abris | <input type="checkbox"/> 14. Se rendre loin de la maison pour travailler |
| <input type="checkbox"/> 15. Manque de nourriture | <input type="checkbox"/> 16. Intimidation |
| <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] | <input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) _____ |

4.3.1 Si les filles ont des problèmes ou sont stressées, qui dans ce [camp/village/ville, etc.] est le mieux placé pour les aider ? [Si la question n'est pas claire pour l'IC, utilisez les choix de réponse plus bas à titre d'exemples. Cochez toutes les réponses appropriées, mais tentez de guider l'IC afin qu'il/elle hiérarchise ses réponses et qu'il/elle indique lesquelles sont les plus importantes.]

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Groupes de pairs (ex. amis) | <input type="checkbox"/> 2. Enseignants | <input type="checkbox"/> 3. Travailleurs sociaux communautaires |
| <input type="checkbox"/> 4. Chefs religieux | <input type="checkbox"/> 5. Parents | <input type="checkbox"/> 6. Responsables gouvernementaux |
| <input type="checkbox"/> 7. Frères et sœurs | <input type="checkbox"/> 8. Famille élargie | <input type="checkbox"/> 9. Leaders communautaires |
| <input type="checkbox"/> 10. Accoucheuses traditionnelles | <input type="checkbox"/> 11. Travailleurs de la santé | <input type="checkbox"/> 12. Groupes de femmes |
| <input type="checkbox"/> 13. Chefs de clans | <input type="checkbox"/> 14. Voisins | <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] |

Autre (spécifiez) _____

4.4 Avez-vous remarqué un changement dans l'attitude des personnes chargées du bien-être des enfants envers ces derniers depuis [même période de rappel que 4.1] ?

- Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 4.5.]

4.4.1 [Si la réponse à la question 4.4 est « Oui ».] Quels types de changements (positifs et négatifs) avez-vous remarqués dans l'attitude des personnes chargées du bien-être des enfants envers ces derniers ? [Si la question n'est pas claire pour l'IC, utilisez les choix de réponse plus bas à titre d'exemples. Cochez toutes les réponses appropriées, mais tentez d'obtenir les trois changements les plus importants.]

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Prêtaient moins attention aux besoins de leurs enfants | <input type="checkbox"/> 2. Prêtaient plus attention aux besoins de leurs enfants |
| <input type="checkbox"/> 3. Passaient moins de temps avec leurs enfants | <input type="checkbox"/> 4. Passaient plus de temps avec leurs enfants |
| <input type="checkbox"/> 5. Plus d'agressivité envers leurs enfants | <input type="checkbox"/> 6. Démontraient plus d'amour et d'affection envers leurs |
| <input type="checkbox"/> 7. Envoyaient les enfants loin de la maison | <input type="checkbox"/> 8. Forçaient les enfants à rester à la maison |
| <input type="checkbox"/> 9. Empêchaient les enfants d'aller à l'école | |
| <input type="checkbox"/> 10. Veillaient à l'éducation des enfants en dépit des difficultés | |
| <input type="checkbox"/> 11. Forçaient/ encourageaient les enfants à se marier à un jeune âge | |
| <input type="checkbox"/> 12. Veillaient à ce que les enfants aient accès à des activités récréatives | |
| <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] <input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) _____ | |

4.5 Quelles sont les principales sources de stress pour les personnes responsables du bien-être des enfants dans ce [camp/village/ ville, etc.] ? [Si la question n'est pas claire pour l'IC, utilisez les choix de réponse plus bas en exemples. Cochez toutes les réponses appropriées, mais tentez de guider l'IC afin qu'il/elle hiérarchise ses réponses et qu'il/elle indique lesquelles sont les plus importantes.]

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Conflit en cours | <input type="checkbox"/> 2. Manque de nourriture |
| <input type="checkbox"/> 3. Pénurie d'abris | <input type="checkbox"/> 4. Pertes de leurs biens |
| <input type="checkbox"/> 5. Perte des moyens de subsistance | <input type="checkbox"/> 6. Sécurité des enfants |
| <input type="checkbox"/> 7. Violence au sein de la communauté | <input type="checkbox"/> 8. Incapacité à pouvoir retourner à la maison dans le cas |
| <input type="checkbox"/> 9. Être séparé de sa communauté | des déplacés |
| <input type="checkbox"/> 10. Incapacité à respecter les rites culturels et religieux (comme les rites funéraires appropriés) | |
| <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] <input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) _____ | |

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec les questions de la section suivante.]

5. Accès aux services et protection d'enfants victimes d'exclusion

5.1 Y a-t-il des personnes capables d'organiser des activités ludiques et/ou récréatives pour les enfants de ce [camp/village/ ville, etc.] ?

- Oui Non [Ne sait pas]

5.1.1 [Si la réponse à la question 5.1 est « Oui ».] Quelles sont les compétences de ces personnes ? [Cochez toutes les réponses appropriées.]

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Enseigner | <input type="checkbox"/> 2. Organiser des activités de groupes pour les enfants | <input type="checkbox"/> 3. Aider les enfants en détresse |
| <input type="checkbox"/> 4. Garder les enfants en sécurité | <input type="checkbox"/> 5. Travailler/aider les enfants vivant avec un handicap physique | |
| <input type="checkbox"/> 6. Enseigner aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage | <input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) _____ | |
| <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] | | |

5.2 Y a-t-il des enfants ayant moins accès aux services, comme les distributions de vivres, les activités éducatives et récréatives, et les soins de santé ?

- Oui Non [Ne sait pas]

5.2.1 [Si la réponse à la question 5.2 est « Oui ».] Y a-t-il plus de garçons que de filles exclus ?

- Les filles Les garçons Il n'y a pas de différence [Ne sait pas]

5.3 [Si la réponse à la question 5.2 est « Oui ».] Quel groupe d'enfants est le plus victime d'exclusion ? [Lisez les choix de réponse à voix haute et aidez les ICs à déterminer quels groupes sont davantage victimes d'exclusion. Cochez toutes les réponses appropriées.]

Veillez expliquer, si possible : _____

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Enfants vivant avec le VIH/sida | <input type="checkbox"/> 2. Enfants vivant avec des personnes âgées | <input type="checkbox"/> 3. Enfants issus de milieu défavorisé |
| <input type="checkbox"/> 4. Enfants nouvellement arrivés | <input type="checkbox"/> 5. Enfants vivant avec un handicap | <input type="checkbox"/> 6. Enfants vivant avec une personne chargée de leur bien-être qui a un handicap |
| <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] | | |

Autre (spécifiez) _____

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec les questions de la section suivante.]

6. L'accès à l'information

6. Quelles sont les principales sources d'information utilisées par votre communauté en ce moment ? [Cochez au maximum trois réponses.]

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Radio (<i>nom ?</i>) _____ | <input type="checkbox"/> 2. TV (<i>nom ?</i>) _____ | <input type="checkbox"/> 3. Journaux/magazines (<i>nom ?</i>) _____ |
| <input type="checkbox"/> 4. Appels téléphoniques | <input type="checkbox"/> 5. SMS | <input type="checkbox"/> 6. Internet |
| <input type="checkbox"/> 7. Tableaux d'affichage et affiches | <input type="checkbox"/> 8. Chefs communautaires | <input type="checkbox"/> 9. Amis, voisins et famille |
| <input type="checkbox"/> 10. Chefs religieux | <input type="checkbox"/> 11. Représentants gouvernementaux | <input type="checkbox"/> 12. Officiers militaires |
| <input type="checkbox"/> 13. Travailleurs humanitaires | <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] | |

Autre (spécifiez) _____

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec les questions de la section suivante.]

7. Travail des enfants

7.1 Y a-t-il des enfants de cette communauté qui sont impliqués dans des types de travail qui sont difficiles et dangereux pour eux ?
 Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 8.1.]

7.1.1 Si la réponse à la question 7 est « Oui ».] Dans quels types de travail ces enfants sont-ils impliqués ? [modifier les options ci-dessous en fonction des types de travail courants identifiés dans la revue documentaire]

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Transactions sexuelles | <input type="checkbox"/> 2. Travail agricole | <input type="checkbox"/> 3. Travail d'usine |
| <input type="checkbox"/> 4. Travail dans une mine | <input type="checkbox"/> 5. Travaux ménagers | <input type="checkbox"/> 6. Transport de personnes ou biens |
| <input type="checkbox"/> 7. D'autres types de travaux pénibles et dangereux | <input type="checkbox"/> [Ne sait pas] | |

Autre (spécifiez) _____

7.2.1 Pouvez-vous estimer le nombre d'enfants dans votre communauté qui sont impliqués dans ces types de travail mentionnés ci-dessus depuis **définir une période de rappel**? [ajuster les chiffres ci-dessous si nécessaire]

- 1-5 6-10
 11-20 >21-50
 >50 (spécifier _____)
 [Ne sait pas]

[Si "ne sait pas, passer à 3.3]

Sur quoi se fonde votre estimation ? 

- Observation personnelle Données gouvernementales
 Administration du camp Le « bouche à oreille »
 Autre (précisez) _____


7.2.2 Pensez-vous que le nombre d'enfants dans ce **-camp/village/ville, etc.-** qui sont impliqués dans un travail difficile ou dangereux s'est accru depuis **définir une période de rappel** ___?

- Oui Non [Ne sait pas]

7.3.1 Y-a-t-il des nouveaux types de travail difficiles et dangereux dans lesquels les enfants sont impliqués qui n'existaient pas avant [tremblement de terre/conflit/...]? [Si Non ou ne sait pas passer à 7.3]

- Oui Non [Ne sait pas]


7.3.2 [si oui à 7.3.1] Quels nouveaux types de travail difficiles et dangereux ont émergé depuis le **tremblement de terre/conflit/...**?

7.4 Savez-vous si la majorité des enfants qui sont impliqués dans des types de travail difficiles et dangereux : [ et demander au répondant de mentionner la (es) raison(s) les plus importante(s)]

- 1. travaillent volontairement pour subvenir à leurs besoins ou à ceux de leurs familles
- 2. sont envoyés dans ce type de travail par leurs parents/ tuteurs habituels
- 3. sont envoyés dans ce type de travail par des personnes autres que leurs parents / tuteurs habituels (demander par exemple : _____)
- 4. pour une autre raison (spécifier _____)
- [Ne sait pas]

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec les questions de la section suivante.]

8. Enfants associés aux forces armées ou groupes armés

8.1  Savez-vous si des enfants sont utilisés ou travaillent au sein des forces armées ou groupes armés aux alentours de ce **-[camp/village/...]-?**

[Ex. des enfants portant un fusil, travaillant aux postes de contrôle, cuisinant ou faisant le ménage pour le compte du personnel militaire, etc. ?]


- Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 9.1.]

8.1.1 [Si la réponse à la question 8.1 est « Oui ».] Au cours des derniers **__ [définir une période de rappel]**, combien d'enfants avez-vous vus en compagnie des forces armées ou des groupes armés près du **-[camp/village/ville, etc.]-** ?


1-5 6-10
 11-20 21-50
 >50 (spécifier _____)
 [Ne sait pas]

8.1.2 [Si la réponse à la question 8.1 est « Oui ».] Est-ce que ces enfants sont

Des garçons pour la plupart ? Des filles pour la plupart ?
 Seulement des garçons ? Seulement des filles ?
 Il n'y a pas de différence ? [Ne sait pas]

8.2  [Si la réponse à la question 8.1 est « Oui ».] Le nombre d'enfants au sein des forces/groupes armés a-t-il augmenté depuis **__ [définir une période de rappel] __** ? Oui Non [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 8.3.]

8.2.1 [Si la réponse à la question 8.2 est « Oui ».] Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?

 [Cochez toutes les réponses appropriées.]

- 1. Il y a plus d'activités de recrutement. 2. Beaucoup d'enfants ont disparu et on soupçonne qu'ils ont rejoint les forces/groupes armés.
- 3. On voit plus d'enfants qui travaillent avec les forces armées et les groupes armés.
- 4. Vous connaissez personnellement des enfants qui ont été recrutés suite au **__ [définir une période de rappel] __** ;
- [Ne sait pas] Autre (précisez) _____ [Ajoutez des choix de réponses selon le contexte spécifique.]

8.3 [Si les réponses aux questions 8.1 ou 8.2 sont « Oui ».] Selon vous, à quel endroit se produisent la plupart des cas de recrutement ? [Écrivez leurs réponses sur le côté gauche et codifiez-les selon les catégories proposées. Les superviseurs sont responsables de la révision de la codification à la fin de chaque journée.]

- I. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
- II. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
- III. _____ [code de la catégorie correspondante : _____]
- IV. _____ [Autre]
- V. _____ [Autre]
- [Ne sait pas]

[Catégories et codes] :

- CCI : institutions de prise en charge des enfants
- CMP : dans les camps
- SCH : dans les écoles
- ORD : sur la route (par exemple, en se rendant à l'école ou pour ramasser du bois pour le feu)
- SPT : points de service (comme les centres médicaux ou les lieux de distribution alimentaire/d'eau)

[Réviser et ajouter des choix de réponses selon le contexte spécifique.]

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec les questions de la section suivante.]

9. Violence sexuelle [utilisez un terme culturellement approprié pour discuter des violences sexuelles]

9.1 Si vous rencontriez un enfant qui a été victime de violence sexuelle, que feriez-vous ?

1. Il n'y a pas de violence sexuelle ici [Si cette réponse est choisie, rendez-vous à la fin de l'entretien.]
2. Amener l'enfant à la personne chargée de son bien-être 3. Amener l'enfant à d'autres membres de la famille
4. Amener l'enfant au chef religieux
5. Amener l'enfant à un centre de santé 6. Amener l'enfant à une clinique mobile
7. Amener l'enfant à un travailleur social communautaire 8. Amener l'enfant à un enseignant
9. Amener l'enfant à un chef de clan
10. Signaler le cas à la police/au système de justice communautaire 11. Confronter l'auteur de l'abus (*la personne qui a fait du tort à l'enfant*)
12. Amener l'enfant à une association de femmes 13. Amener l'enfant à une accoucheuse traditionnelle
14. Ne rien faire [Ne sait pas]
- [Autre (spécifiez)] _____

9.2 Croyez-vous que le nombre d'incidents impliquant de la violence sexuelle a augmenté suite à __ [définir une période de rappel] __ ?

- Oui Non [Ne sait pas]

9.2.1 Dans quelles circonstances la violence sexuelle se produit-elle ? [Ne lisez les options que si l'IC a besoin d'exemples. Cochez toutes les réponses citées.] [Cette question peut aussi être structurée selon des catégories codifiées.]

1. À la maison 2. En ramassant du bois pour le feu 3. À l'école
4. En jouant autour de ce [camp/village/ville, etc.] 5. En allant à l'école 6. Au travail
7. En puisant de l'eau 8. En travaillant dans les champs 9. Durant les mouvements de population
10. En arrivant __ [au camp/village/ville, etc.]
11. Durant des attaques armées [Modifiez ce choix s'il ne s'applique pas au contexte]
12. Dans les lieux publics, comme près des latrines/douches, etc.
- [Ne sait pas]; [Autre (précisez)] _____ [Réviser et ajoutez des choix de réponses selon le contexte spécifique.]

9.3. Qui sont celles et ceux qui sont les plus touchés par la violence sexuelle ?

- Les filles sont plus souvent ciblées par la violence sexuelle que les garçons **[ou]**

9.3.1

- Les garçons sont plus souvent ciblés par la violence sexuelle que les filles **[ou]**
- Les garçons et les filles sont également ciblés par la violence sexuelle
- Pas de différence évidente [Ne sait pas]

9.3.2

- Les enfants plus jeunes (moins de 14 ans) sont davantage ciblés par la violence sexuelle **[ou]**
- Les enfants plus âgés (plus de 14 ans) sont davantage ciblés par la violence sexuelle **[ou]**
- Pas de différence évidente [Ne sait pas]

9.4 Si un enfant ou un adolescent est victime de violence sexuelle, demandera-t-il habituellement de l'aide ? [Si la question n'est pas claire : « Est-il culturellement acceptable de demander de l'aide ? »]

- Oui No [Ne sait pas] [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la question 9.5.]

9.4.1 Si la réponse à la question 9.4 est « Oui ».] Vers qui les filles se tournent-elles habituellement pour avoir de l'aide ?

1. La mère 2. Le père 3. Les amis 4. Les grands-parents 5. D'autres membres de la famille
6. Un chef religieux 7. Un professionnel de la santé 8. Un enseignant 9. Un travailleur social
10. Un chef local [Autre (précisez)] _____ [Ne sait pas]

9.4.2 [Si la réponse à la question 9.4 est « Oui ».] Vers qui les garçons se tournent-ils habituellement pour avoir de l'aide ? [Réviser et ajoutez des choix de réponses selon le contexte spécifique.]

1. La mère 2. Le père 3. Les amis 4. Les grands-parents 5. D'autres membres de la famille
6. Un chef religieux 7. Un professionnel de la santé 8. Un enseignant 9. Un travailleur social
10. Un chef local [Autre (précisez)] _____ [Ne sait pas]

<p>9.5 Connaissez-vous un endroit où les membres de ce <u>camp/village/ville, etc...</u> peuvent obtenir de l'aide s'ils ont été victimes de violence sexuelle ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas [Si la réponse est « Non » ou « Ne sait pas », passez à la prochaine section.]</p> <p>[Prenez note d'informations supplémentaires le cas échéant, comme la disponibilité de trousse PEP : _____]</p>	<p>9.5.1 [Si la réponse à la question 9.5 est « Oui ».] Les enfants peuvent-ils aussi obtenir de l'aide à cet endroit ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>[Commentaires : _____]</p>
---	---

Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez en disant : « maintenant, si vous avez d'autres points à soulever, c'est le temps de le faire, en les citant par ordre d'importance selon vous. »

[Écrivez les points ici]

Outil

3 Observation directe (échantillon d'indications)

Outil 3

Voir la section 1 de la Trousse d'ERPE : adapter l'outil d'observation directe



Employer l'Outil 3 : observation directe (échantillon d'indications)

Employez cet outil pour sélectionner les indications les plus pertinentes en vue de votre observation dans le cadre de l'ERPE. La première page du formulaire sert à noter l'emplacement du site ainsi que les services et les acteurs de la protection de l'enfant qui s'y trouvent. Le formulaire traite ensuite de six domaines de préoccupation en matière de protection de l'enfant, pour lesquels des indications figurent en vue de l'observation. Toutes ces indications ne seront pas forcément pertinentes pour vous – veuillez choisir celles qui correspondent à votre contexte.

Les crochets indiquent les éléments suivants :

[...] indique que le texte doit être adapté selon le contexte.

[...] indique une instruction destinée aux évaluateurs.

Poser des questions

Veuillez noter que, bien que cette méthode requière un travail d'observation de la part des évaluateurs, il se peut qu'ils soient amenés à poser des questions pour obtenir des informations nécessaires à leur OD.

Par exemple, la question 2 : « Des enfants vivent-ils ou travaillent-ils dans la rue ? »

Cette question suggère que l'évaluateur pourrait être amené à effectuer une recherche active afin de trouver des enfants dans cette situation. Il peut donc avoir à interroger les gens pour déterminer si des enfants se trouvent effectivement dans la rue. Le fait que quelque chose ne soit pas facilement observable ne signifie pas que cela n'existe pas. Or, si l'évaluateur n'est pas en mesure de vérifier l'information qui lui est transmise, il ne devrait pas retranscrire cette information comme étant une observation..

L'observateur peut aussi devoir rassembler des informations provenant d'ICs spontanés. Par exemple, lorsque vient le temps de cartographier les services, l'évaluateur peut alors interroger les chefs de camps ou d'autres individus susceptibles de savoir où se trouvent les points de service et les acteurs humanitaires sur le terrain. Il devra ensuite se rendre à l'endroit indiqué pour voir s'ils existent vraiment et s'ils sont fonctionnels.



Il convient de noter consciencieusement comment les situations affectent différemment les garçons et les filles. Par exemple, lorsqu'un évaluateur visite une institution, il devrait noter si les services sont offerts aux filles seulement, aux garçons seulement ou aux deux groupes.

Informations générales

Identification

Code de l'observateur : _____ Organisation : _____

Date de l'observation (jj/mm/aa) : ____/____/____

Code d'identification :

DO- [code de l'évaluateur] _ - [code du site] _

Code du site (provenant de la grille d'échantillonnage) : _____

Emplacement du site

Nom du site : _____ Région : _____ P Code / G.P.S : ____ - ____

District : _____ Province/État : _____

Type du site : Urbain Rural Camp

[Ajoutez des choix de réponses adaptées au contexte spécifique, comme les communautés déplacées, les communautés non déplacées, les régions directement touchées, et les régions indirectement touchées. Ces choix sont importants si vous voulez déterminer si une partie de la population bénéficie d'un traitement différent des autres.]

S'il s'agit d'un camp, qui en est le chef ? _____

Coordonnées (si disponibles) : _____

Cartographie des services et des acteurs actifs sur le site

Nom et coordonnées de tous les acteurs spécialisés en protection de l'enfant (gouvernement/ONG/communauté). Indiquez si l'un de ces services cible uniquement les garçons ou les filles.

_____ _____ _____	_____ _____ _____
-------------------------	-------------------------

Nom et coordonnées de toutes les agences gouvernementales et non gouvernementales qui ne sont pas spécialisées en protection de l'enfant et qui participent à l'action humanitaire. Indiquez si l'un de ces services cible uniquement les garçons ou les filles.

_____ _____ _____	_____ _____ _____
-------------------------	-------------------------

Commentaires et/ou observations additionnels : [Veuillez compléter cette section pendant ou après avoir répondu aux questions ci-dessous.]

[Toute observation qui peut avoir un effet sur la programmation en matière de protection de l'enfant et qui ne figure pas dans les questions ci-dessous doit être signalée ici.]

À l'usage exclusif du superviseur :

Vérification effectuée par : _____ Date : ____/____/____ Signature : _____

1.1 Y a-t-il des objets/lieux dangereux autour du [camp/village/ville, etc.] ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [Si la réponse est « Non », passez à la question 2.]	
Commentaires : _____	
1.1.1 [Si la réponse à la question 1.1 est « Oui ».] Quel genre d'objets/lieux ? [Révissez/ajoutez des choix de réponses selon le contexte spécifique.]	<input type="checkbox"/> Des latrines munies de fosses à ciel ouvert <input type="checkbox"/> Des pièces de métal et de béton <input type="checkbox"/> Des trous/fossés profonds <input type="checkbox"/> Des fils électriques sous tension accessibles aux enfants <input type="checkbox"/> Des fils barbelés/de fer <input type="checkbox"/> Des mines antipersonnel/engins non explosés/restes explosifs de guerre (marquages inclus) Autre (spécifier) _____
1.2.1 Y a-t-il des latrines clairement identifiées pour les hommes et pour les femmes ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N'a pu être observé	
Commentaires : _____	
1.2.2 Les latrines sont-elles protégées par des verrous à l'intérieur des portes? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N'a pu être observé	
Commentaires : _____	
2 Des enfants vivent-ils ou travaillent-ils dans la rue ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N'a pu être observé [Si la réponse est « Non », passez à la question 3.]	
Commentaires : _____	
2.1 [Si la réponse à la question 2 est « Oui ».] Combien d'enfants vivant ou travaillant dans la rue ont été observés : <input type="checkbox"/> Moins de 5 <input type="checkbox"/> Plus de 5, mais moins de 10 <input type="checkbox"/> Plus de 10, mais moins de 50 <input type="checkbox"/> Plus de 50, mais moins de 100 <input type="checkbox"/> Plus de 100 (précisez _____) <input type="checkbox"/> N'a pas été en mesure de les compter	
Commentaires : _____	
2.2 [Si la réponse à la question 2.1 est « Oui ».] S'agit-il en majorité : <input type="checkbox"/> De filles [ou] <input type="checkbox"/> De garçons [ou] <input type="checkbox"/> Il n'y avait pas de différence observable	
Commentaires : _____	
2.3 [Si la réponse à la question 2.1 est « Oui ».] La majorité des enfants étaient âgés : <input type="checkbox"/> De moins de 5 ans [ou] <input type="checkbox"/> De 5 ans à 14 ans [ou] <input type="checkbox"/> De plus de 15 ans [ou] <input type="checkbox"/> Il ne semblait pas y avoir de différence dans l'âge des enfants	
Commentaires : _____	
3 Avez-vous visité un centre d'accueil pour les enfants/un pensionnat dans ce [camp, village, ville, etc.]? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
3.1 Si oui, de quel type d'institution s'agissait-il ? [Révissez/ajoutez des choix de réponses selon le contexte spécifique, comme les pensionnats.] <input type="checkbox"/> Orphelina <input type="checkbox"/> Foyer de groupe informel <input type="checkbox"/> Logement chez l'employeur / à l'atelier <input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____ Coordonnées : _____	
3.2 Avez-vous remarqué la construction/l'établissement récent de centres de prise en charge institutionnelle ou d'orphelinats dans ce [camp/village/ville, etc.]? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
3.2.1 [Si la réponse à la question 3.2 est « Oui ».] Qui les construit ? (Prenez note des coordonnées si cela est possible : _____)	
<input type="checkbox"/> Le gouvernement <input type="checkbox"/> Des organisations caritatives <input type="checkbox"/> Des ONG (précisez) _____ <input type="checkbox"/> Des chefs/institutions religieux <input type="checkbox"/> Des particuliers <input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____	

4 Y a-t-il des enfants associés aux groupes armés ou aux forces armées ? (Répondre d'abord aux questions 4.1 à 4.4.) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
4.1 Avez-vous remarqué si des enfants portaient un treillis militaire ou des vêtements symbolisant leur association à un groupe armé ou force armée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
4.2 Avez-vous remarqué si des enfants semblaient effectuer des tâches militaires, notamment aux postes de contrôle ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
4.3 Avez-vous remarqué si des enfants portaient des armes ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
4.4 Avez-vous remarqué si des enfants travaillaient ou étaient utilisés par des groupes ou des forces armés (pour faire la cuisine, le ménage, le transport de matériel, etc.) ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
4.5 [Si la réponse à une des questions de la section 4 est « Oui »] Avez-vous observé les filles ou les garçons associés aux groupes armés et/ou aux forces armées? <input type="checkbox"/> Les filles <input type="checkbox"/> Les garçons <input type="checkbox"/> Il n'y avait pas plus de garçons que de filles <input type="checkbox"/> N'est pas en mesure de répondre Commentaires : _____	
5. Avez-vous remarqué des cas de travail des enfants ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
5.1 [Si la réponse à la question 5 est « Oui ».] Selon vos observations, cochez l'affirmation la plus appropriée :	
5.1.1	<input type="checkbox"/> Davantage de filles semble impliqué dans des types de travail difficiles et/ou dangereux [ou] <input type="checkbox"/> Davantage de garçons semble impliqué dans des types de travail difficiles et/ou dangereux [ou] <input type="checkbox"/> Il n'y a pas de différence évidente <input type="checkbox"/> N'est pas en mesure de répondre
5.1.2	<input type="checkbox"/> Les enfants plus jeunes (moins de 14 ans) semblent davantage impliqués dans des types de travail difficiles et/ou dangereux [ou] <input type="checkbox"/> Les enfants plus âgés (plus de 14 ans) semblent davantage impliqués dans des types de travail difficiles et/ou dangereux [ou] <input type="checkbox"/> Il n'y a pas de différence évidente <input type="checkbox"/> N'est pas en mesure de répondre
6. Avez-vous remarqué des enfants qui semblaient être impliqués dans des tâches requérant de se déplacer sur de longues distances (ramasser du bois, chercher de l'eau, etc.) ? [L'évaluateur devrait tenter de marcher le long de ces routes si la sécurité le permet.] <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaires : _____	
6.1 [Si la réponse à la question 6 est « Oui ».] Selon vos observations, cochez l'affirmation la plus appropriée :	
6.1.1	<input type="checkbox"/> Ce sont plutôt les filles qui semblent marcher de longues distances [ou] <input type="checkbox"/> Ce sont plutôt les garçons qui semblent marcher de longues distances [ou] <input type="checkbox"/> Il n'y avait pas de différence entre les filles et les garçons <input type="checkbox"/> N'est pas en mesure de répondre
6.1.2	<input type="checkbox"/> Ce sont plutôt les enfants plus jeunes (moins de 14 ans) qui semblent marcher de longues distances [ou] <input type="checkbox"/> Ce sont plutôt les enfants plus âgés (plus de 14 ans) qui semblent marcher de longues distances [ou] <input type="checkbox"/> Il n'y a pas de différence évidente <input type="checkbox"/> N'est pas en mesure de répondre

Outil

4 Rapport d'action urgente (échantillons de rubriques)

Outil 4

Voir la section 1 de la Trousse d'ERPE : la détermination de la procédure d'action urgente (page 11) et l'adaptation du rapport d'action urgente



Employer l'outil 4 : rapport d'action urgente (échantillons de rubriques)

En général, une action urgente peut être définie comme « une situation où l'absence d'intervention rapide peut mettre immédiatement en danger la vie et/ou le bien-être d'un enfant. »

Le Groupe de travail a la responsabilité de déterminer la procédure permettant de rassembler et d'intervenir sur la base des rapports d'action urgente produits dans la cadre de l'ERPE. Lorsque cela s'avère possible, la procédure d'action urgente devrait correspondre à un parcours de référencement complet. Au minimum, chaque évaluateur devrait recevoir les coordonnées du personnel disponible œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant pour obtenir des conseils et pour y référer les cas urgents.

Le GTERPE est responsable d'adapter l'**Outil 4 : rapport d'action urgente** au contexte donné. L'échantillon de rubriques comprend les questions-clés requises pour signaler un cas, les actions entreprises, le suivi et d'autres informations pertinentes. Il est peu probable que vous deviez modifier substantiellement ce document.

Utiliser un rapport d'action urgente sur le terrain

Les cas nécessitant une action urgente devraient toujours être signalés immédiatement lors des sessions quotidiennes de compte-rendu. L'équipe d'évaluateurs doit :

- Mentionner les actions entreprises de façon spécifique
- Corroborer les informations (comparer les informations recueillies à l'aide de *méthodes* différentes, de *personnes* différentes et de *sources* différentes)
- Déterminer si des tendances peuvent être observées qui nécessiteraient un suivi ou un plaidoyer urgent (par exemple, lorsque des épisodes récents de recrutement sont observés sur plusieurs sites)



Il est essentiel de rester sensible aux questions de genre dans le cadre des procédures d'action urgente. Par exemple, un évaluateur de sexe féminin au sein de l'équipe devrait être chargé des cas d'action urgente impliquant une fille.

Date :**Lieu :**

Veillez remplir les quatre premières sections en donnant le plus de détails possible. Dans la section 5, indiquez les actions immédiates que vous avez vous-même entreprises, et signalez tout suivi requis. Remettez ce rapport à votre superviseur. Si vous n'arrivez pas à contacter votre chef de groupe, contactez le superviseur du CPWG à [coordonnées].

1. Que s'est-il passé ?

2. Qui est impliqué (qui/contre qui – souvenez-vous d'indiquer le sexe des personnes impliquées) ?

3. Quand ?

4. Où ?

5. Actions prises et suivi recommandés.**6. Autres informations pertinentes (comme les coordonnées/ les noms des personnes impliquées).**

Rapport de site (échantillons de rubriques et de questions) **5**



Voir la partie 1 de la Trousse d'ERPE : adapter les rubriques du rapport de site, compiler les rapports de site et analyser les données.

Employer l'outil 5 : rapport de site (échantillons de rubriques et de questions)

Un rapport de site est un résumé des informations recueillies par l'équipe d'évaluateurs au cours des entretiens avec les ICs et des ODs réalisés sur chaque site identifié pour l'ERPE.

La première étape consiste à adapter l'outil selon les rubriques et les questions employées lors des entretiens avec les ICs et l'OD. Lorsqu'il est prêt, le rapport de site est utilisé par l'équipe d'évaluateurs afin de compiler les informations issues de chaque site (par le biais de la corroboration). Les détails portant sur ce processus sont présentés dans la partie 1.

Les symboles suivants apparaissent dans cet outil :

[...] indique qu'il s'agit d'une consigne qui devrait être soit effacée ou remplacée sur la base des modifications effectuées à l'entretien avec les IC.

[...] indique que ces parties présentent des consignes pour appuyer le processus de compilation du rapport de site.

Veillez noter que l'équipe d'évaluateurs devrait inclure une copie de tous les documents utilisés sur le terrain (comme le questionnaire d'entretien avec les ICs, les listes de contrôle servant aux ODs, etc.) lorsqu'elle soumet ses rapports de site. Le GTERPE devrait établir des procédures pour gérer de façon sécuritaire tous les rapports de site et les documents y étant associés.

Directives à propos des questions et des réponses dans cet outil :

- > Certaines questions comportent plus d'une catégorie « Autre ». Cela permet de tenir compte des cas où plusieurs réponses différentes, qui ne correspondraient pas aux choix de réponses prédéfinis, proviendraient des ICs.
- > Le choix « Réponses pas claires » devrait être utilisé lorsque la plupart ou tous les ICs n'ont soit pas fourni de réponse à la question ou ont répondu « Ne sait pas ». De plus, lorsque les divergences entre les différentes réponses ne permettent pas à l'équipe de déterminer en quoi consiste la réponse la plus proche de la réalité, la catégorie « Réponses pas claires » devrait être sélectionnée.
- > Certaines questions permettent d'enregistrer jusqu'à trois réponses (en plus d'une ou deux réponses « Autre »). Pour ces questions, il faut donc analyser plus d'une réponse. Par exemple, si la catégorie FCO de la question 2.1 a été signalée par trois ICs et qu'aucune autre catégorie n'a été signalée plus fréquemment que celle-ci, la catégorie FCO sera classée en premier. Si deux catégories sont signalées aussi fréquemment l'une que l'autre, l'équipe devrait décider à l'aide d'autres sources d'information quelle catégorie devrait être classée avant l'autre.



Si vous classez les choix de réponse à une question d'une façon ne correspondant pas à la fréquence des réponses fournies par les ICs, veuillez préciser les raisons justifiant ce classement dans la section « Commentaires » figurant sous la question.

Classer les questions à choix multiples ou à catégories multiples :

- > D'abord, regardez à quelle fréquence apparaît chaque réponse. Par exemple, parmi les réponses à une question, deux ICs ont répondu « X » et un informateur a répondu « Y » ; il serait donc naturel de choisir « X ».
- > Ensuite, regardez qui sont les répondants et quelle est la validité de leur opinion par rapport à un sujet en particulier. Si, pour des raisons de crédibilité, l'équipe estime que l'IC ayant donné la réponse « Y » semble avoir une meilleure connaissance du sujet ou est plus susceptible d'avoir fourni une réponse plus juste, alors le choix « Y » devrait figurer en tête de liste.

Exemple

Trois ICs – un chef local, un chef religieux et une enseignante (mère de trois jeunes filles) – ont été interrogés sur un site en particulier. À la question concernant la violence sexuelle, les deux hommes agissant à titre d'IC ont dit : « Cela n'arrive jamais ». La femme qui a été interrogée a répondu pour sa part : « Cela arrive très fréquemment ».

Ne prendre en considération que la fréquence de la réponse reviendrait à positionner la première réponse en tête de liste. Cependant, l'équipe d'évaluateurs peut décider que, en dépit de la fréquence de la première réponse, la seconde a plus de poids.

- > Enfin, regardez les preuves issues de l'OD, des rapports d'actions urgentes et des autres sources. Si les observations de l'équipe contredisent les réponses fournies par les ICs, tentez de creuser ces questions plus en profondeur. Si cela n'est pas possible, prenez une décision en équipe de manière à établir si vous devriez faire confiance à vos ODs ou aux réponses des ICs. En règle générale, accordez plus d'importance à ce que l'équipe a pu observer sur le terrain.

Exemple

Tous les ICs vous ont affirmé que le travail domestique constitue l'unique forme de travail des enfants sur le site. Cependant, vous avez vous-même observé que plusieurs enfants ramassent de lourdes pièces de métal et qu'ils travaillent durement sur des chantiers de construction.

Dans ce cas, vous devriez tenter de déterminer pourquoi les ICs vous ont fourni une réponse différente de ce que vous avez pu observer. Parfois, des motifs culturels ou politiques se cachent derrière les réponses fournies. Parfois, il s'agit plutôt d'une question de définition (par exemple, votre définition du travail des enfants peut différer de la leur). Suite à vos démarches, vous pouvez choisir d'accorder plus d'importance à vos observations ou aux réponses fournies par les ICs. Rappelez-vous d'expliquer le processus de prise de décision dans le rapport de site.



Veillez à ce que votre opinion personnelle ou votre expérience antérieure n'influence pas le processus de classification. Il importe moins de savoir ce que vous pensez que ce que vous avez OBSERVÉ ou entendu de la part des ICs. Pour vous mettre à l'épreuve, demandez-vous : « Pourquoi ai-je choisi de privilégier la réponse "X" plutôt que "Y" ? ». Si la réponse est « Tout le monde sait ça » ou « C'est de notoriété publique », cela signifie que votre opinion influence probablement votre jugement. Si la réponse est « Selon les preuves recueillies... » ou « J'ai pu observer que... », alors vous êtes sur la bonne voie.

Informations générales

Identification

Code du superviseur : _____

Code du site (provenant de la grille d'échantillonnage) : _____

Date de l'analyse (jj/mm/aa) : ___/___/___ [Si elle a duré plusieurs jours, date du dernier entretien.]

Code d'identification (à remplir lors de la saisie des données) : SR - _ [Code de l'évaluateur] _ - [Code du site] _ -

de questionnaires remplis avec les ICs consultés en
préparation de ce rapport : _____

de fiches pour les ODs qui ont été consultées en
préparation de ce rapport : _____

Emplacement du site

Nom du site : _____ Région : _____ P Code / G.P.S. : _____

District : _____ Province/État : _____

Type de site : Urbain Rural
Camp Camp de fortune

Population estimée sur le site : _____

Commentaires : _____

Sources d'information (profil des ICs)

[Notez le nombre total dans les espaces prévus : (. . .).]

(. . .) Enseignants/ éducateurs (. . .) Chefs de camps/chefs locaux (. . .) Travailleurs sociaux/professionnels
de la santé

(. . .) Chefs religieux Autre : _____ Autre : _____

Répartition selon le sexe :

Équipe d'évaluation : # ode femmes dans l'équipe _____ / # total de membres de l'équipe _____

ICs : # de femmes ayant pris part aux entretiens _____ / # total d'entrevues _____

À l'usage exclusif du superviseur :

Compilation supervisée par : _____ Date : ___/___/___ Signature :

1. Enfants non accompagnés et séparés de leurs familles

1.1 Y a-t-il sur ce __ [camp/village/ville/etc.] __ des enfants qui ont été séparés de la personne habituellement responsable de leur bien-être en raison __ [du séisme/ de l'attaque/...] __ ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

1.1.1

Selon vous, quelles sont les principales causes de cette séparation depuis __ [le séisme/ l'attaque/...] __ ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (...)]

I. # ____ (.....)

II. # ____ (.....)

III. # ____ (.....)

IV. Autre 1: # _____ (.....)

V. Autre 2: # _____ (.....)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

1.1.2 D'après vous, combien d'enfants sur ce __ [camp/village/ville, etc.] __ ont été séparés de la personne habituellement responsable de leur bien-être en raison __ [du séisme/ de l'attaque/...] __ ? 1-10 11-20

21-50 51-100 >100 (spécifiez __ __) La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

1.2 Lequel des choix de réponses suivants a été signalé à propos des enfants séparés de la personne habituellement responsable de leur bien-être ?

1.2.1

- Il y a davantage de garçons que de filles qui ont été séparés [ou]
 Il y a davantage de filles que de garçons qui ont été séparés [ou]
 Il n'y a pas de différence évidente
 La réponse n'est pas claire Commentaires _____

1.2.2

- La plupart des enfants qui ont été séparés ont moins de 5 ans [ou]
 La plupart des enfants qui ont été séparés ont entre 5 et 14 ans [ou]
 La plupart des enfants qui ont été séparés ont plus de 14 ans [ou]
 Il n'y a pas de différence évidente
 La réponse n'est pas claire Commentaires _____

1.3 Savez-vous s'il y a des nouveau-nés ou de jeunes enfants [vous pouvez déterminer un groupe d'âge spécifique, tel que enfants moins de 2 ans] qui ont été séparés de la personne habituellement responsable de leur bien-être depuis __ [le séisme/ l'attaque/...] __ ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

1.4 Y a-t-il des enfants dans ce __ [camp/village/ville, etc.] __ qui ne vivent avec aucun adulte (indicateurs proxy pour enfants non accompagnés) ?

Oui Non La réponse n'est pas claire Commentaires _____

1.4.1 D'après vous, combien y a-t-il d'enfants non accompagnés ? [Lisez les choix si cela est nécessaire.]

1-5 6-10 11-20 21 – 50 >50 (précisez __ __) La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

1.4.2 Pensez-vous que ...

1.4.2.1

- Il y a davantage de filles non accompagnées que de garçons non accompagnés [ou]
 Il y a davantage de garçons non accompagnés que de filles non accompagnées [ou]
 Il n'y a pas de différence évidente
 [La réponse n'est pas claire] Commentaires _____

1.4.2.2	<input type="checkbox"/> La plupart des enfants non accompagnés ont moins de 5 ans [ou] <input type="checkbox"/> La plupart des enfants non accompagnés ont entre 5 et 14 ans [ou] <input type="checkbox"/> La plupart des enfants non accompagnés ont plus de 14 ans [ou] <input type="checkbox"/> Il n'y a pas de différence évidente <input type="checkbox"/> [La réponse n'est pas claire] Commentaires : _____
1.5.1 Y a-t-il des personnes inconnues de la communauté qui ont proposé de retirer des enfants de ce __ [camp/village/ville, etc.] __ pour leur offrir un emploi ou de meilleurs soins (comme des étrangers qui veulent prendre en charge des enfants séparés dans un autre pays) ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> La réponse n'est pas claire Commentaires _____	
1.5.2 Des membres de la communauté ont-ils retiré des enfants de la communauté dans le but de les aider, de leur trouver un emploi ou de leur offrir de meilleures conditions de vie ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> La réponse n'est pas claire Commentaires _____	
1.6.1 Connaissez-vous l'existence d'un répertoire des enfants qui ne savent pas où se trouve la personne habituellement responsable de leur bien-être (y compris leurs noms et leurs coordonnées) ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> La réponse n'est pas claire Commentaires _____	
1.6.2 Connaissez-vous l'existence d'un répertoire des parents qui ne savent pas où se trouvent leurs enfants ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> La réponse n'est pas claire Commentaires _____	
2. L'assistance aux enfants séparés et non accompagnés	
2.1 J'aimerais que vous vous concentriez cette fois sur les enfants qui ne vivent plus avec la personne habituellement responsable de leur bien-être. Où vivent-ils à présent ? [Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)] I. Code de la catégorie correspondante : ____ (.) II. Code de la catégorie correspondante : ____ (.) III. Code de la catégorie correspondante : ____ (.) IV. Autre (1): _____ (.) V. Autre (2): _____ (.) Commentaires : _____	
2.2 Que feriez-vous si vous rencontriez un enfant qui n'a personne pour prendre soin de lui ? [Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)] I. # ____ (.) II. # ____ (.) III. # ____ (.) IV. Autre 1: # _____ (.) V. Autre 2: # _____ (.) <input type="checkbox"/> La réponse n'est pas claire Commentaires : _____	
2.3 Des institutions/maisons pour enfants existent-elles pour prendre en charge les enfants orphelins ou ceux qui sont séparés dans ce [camp/village/ville, etc.]? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> La réponse n'est pas claire Commentaires _____	2.3.1 Quels types de services offrent ces centres ? <input type="checkbox"/> Prise en charge de jour <input type="checkbox"/> Prise en charge de jour et de soir <input type="checkbox"/> Activités récréatives <input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____ Commentaires _____

3. Dangers et blessures – Violence physique et autres pratiques néfastes

3. Quels sont les facteurs de risques actuels qui peuvent provoquer la mort ou occasionner des blessures aux enfants de ce __
[camp/village/ville, etc.] __?

[Ordonnez les réponses selon leur fréquence et la source de l'information. Notez le nombre de fois où les ICs ont répété le code entre les parenthèses (.)]

I. Code de la catégorie

correspondante : ____ (.)

II. Code de la catégorie

correspondante : ____ (.)

III. Code de la catégorie

correspondante : ____ (.)

IV. Autre 1 : _____

(.)

V. Autre 2 : _____

(.)

VI. (.) [Aucun]

Tranche d'âge la plus touchée
[Cochez toutes les cases s'il n'y a pas de différence.]

<5 6-14 >14 NSP

<5 6-14 >14 NSP

<5 6-14 >14 NSP

<5 6-14 >14 NSP

<5 6-14 >14 NSP

La réponse n'est pas claire

Sexe des enfants les plus touchés
[Cochez toutes les cases s'il n'y a pas de différence.]

Garçons Filles NSP

Garçons Filles NSP

Garçons Filles NSP

Garçons Filles NSP

Garçons Filles NSP

Commentaires : _____

3.1 Selon vous, quels sont les endroits qui présentent le plus de dangers pour les enfants ? [Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.) II. # ____ (.) III. # ____ (.)

IV. Autre (1) : _____ ; (.)

V. Autre (2) : _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

3.2 Êtes-vous en mesure d'estimer le nombre d'enfants morts ou gravement blessés en raison de l'une ou de plusieurs des causes mentionnées ci-dessus depuis [définir une période de rappel] ?

1-5 6-10 11-20 21 – 50 >50 (spécifiez) _____ [La réponse n'est pas claire]

Commentaires : _____

3.3 Y a-t-il des enfants dans ce [camp/village/ville, etc.] qui ont participé ou qui participent encore à des actes de violence ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

3.4 Dans quel type de violence les enfants sont-ils impliqués ? [Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. Code de la catégorie correspondante : ____ (.)

II. Code de la catégorie correspondante : ____ (.)

III. Code de la catégorie correspondante : ____ (.)

IV. Autre (1) : _____ ; (.)

V. Autre (2) : _____ (.)

Oui Non La réponse n'est pas claire

4. Détresse psychosociale et mécanismes communautaires

4.1 Avez-vous remarqué des changements dans le comportement des enfants depuis [définir une période de rappel]_ _ ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

4.1.1 Quel changement de comportement avez-vous remarqué chez les filles depuis [même période de rappel que 4.1]_ _ ?

4.1.2 Quel changement de comportement avez-vous remarqué chez les garçons depuis [même période de rappel que 4.1]_ _ ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.).]

4.1.1 Filles

I. Code de la catégorie

correspondante : _____ (.)

II. Code de la catégorie

correspondante : _____ (.)

III. Code de la catégorie

correspondante : _____ (.)

IV. Autre (1) : _____ ;

(.)

V. Autre (2) : _____

(.)

Commentaires _____

4.1.2 Garçons

I. Code de la catégorie correspondante :

_____ (.)

II. Code de la catégorie correspondante :

_____ (.)

III. Code de la catégorie correspondante :

_____ (.)

IV. Autre (1) : _____ ;

(.)

V. Autre (2) : _____

(.)

Commentaires _____

4.2 Qu'est-ce qui rend les garçons plus stressés depuis [même période de rappel que 4.1]_ _ ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.).]

I. # _____ (.)

II. # _____ (.)

III. # _____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

4.2.1 Si les garçons ont des problèmes ou sont stressés, qui dans cette communauté est le mieux placé pour les aider ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.).]

I. # _____ (.)

II. # _____ (.)

III. # _____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

4.3 Qu'est-ce qui rend les filles plus stressées depuis [même période de rappel que 4.1]_ _ ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.).]

I. # _____ (.)

II. # _____ (.)

III. # _____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

4.3.1 Si les filles ont des problèmes ou sont stressées, qui dans cette communauté est le mieux placé pour les aider ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.)

II. # ____ (.)

III. # ____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

4.4 Avez-vous remarqué un changement dans l'attitude des personnes chargées du bien-être des enfants envers ces derniers depuis [même période de rappel que 4.1] ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

4.4.1 Quels types de changements (positifs et négatifs) avez-vous remarqués dans l'attitude des personnes chargées du bien-être des enfants envers ces derniers ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.) II. # ____ (.) III. # ____ (.)

II. Autre 1: # _____ (.)

III. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

4.5 Quelles sont les principales sources de stress pour les personnes responsables du bien-être des enfants dans la communauté ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.) II. # ____ (.) III. # ____ (.)

II. Autre 1: # _____ (.)

III. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

5. Accès aux services et Protection d'enfants victimes d'exclusion

5.1 Y a-t-il des personnes capables d'organiser des activités récréatives et/ou éducatives pour les enfants de ce -[camp/village/ ville, etc.] ?

Oui No La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

5.1.1 Quelles sont les compétences de ces personnes ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.)

II. # ____ (.)

III. # ____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

5.2 Y a-t-il des enfants ayant moins accès aux services, comme les distributions de vivres, les activités éducatives et récréatives, et les soins de santé ?

Oui No La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

5.2.1 Y a-t-il plus de garçons que de filles exclus ?

Plus de filles Plus de garçons Il n'y a pas de différence La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

5.3 Quel groupe d'enfants est le plus victime d'exclusion ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.)

II. # ____ (.)

III. # ____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

6. Accès à l'information

6. Quelles sont les principales sources d'information utilisées par votre communauté en ce moment ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.) II. # ____ (.) III. # ____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

[Remerciez l'IC d'avoir accepté de répondre aux questions de la section précédente et continuez avec les questions de la section suivante.]

7. Travail des enfants

7.1 Y a-t-il des enfants de cette communauté qui sont impliqués dans des types de travail qui sont difficiles et dangereux pour eux ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

7.1.1 [Si la réponse à la question 7 est « Oui ».] Dans quels types de travail ces enfants sont-ils impliqués ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.) II. # ____ (.) III. # ____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

7.2.1 Pouvez-vous estimer le nombre d'enfants dans votre communauté qui sont impliqués dans ces types de travail mentionnés ci-dessus depuis [définir une période de rappel] ? [ajuster les chiffres ci-dessous si nécessaire]?

1-5 6-10 11-20 21 – 50 >50 (spécifier) La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

7.2.2 Pensez-vous que le nombre d'enfants dans ce [camp/village/ville, etc.] qui sont impliqués dans un travail difficile ou dangereux s'est accru depuis [définir une période de rappel] ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

7.3.1 Y a-t-il des nouveaux types de travail difficiles et dangereux dans lesquels les enfants sont impliqués qui n'existaient pas avant [tremblement de terre/conflit/...] ?

Oui No La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

7.3.2 Quels nouveaux types de travaux difficiles et dangereux ont émergé depuis le _ [tremblement de terre/conflit/...] ?

[Reprendre les principales réponses mentionnées par les ICs et ordonnez-les en fonction de la fréquence et la source d'information.]

Notez la fréquence entre parenthèses (. . . .)

I. _____ (. . . .)

II. _____ (. . . .)

III. _____ (. . . .)

IV. _____ (. . . .)

V. _____ (. . . .)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

7.4 Savez-vous si la majorité des enfants qui sont impliqués dans des travaux difficiles et dangereux [ordonnez les réponses selon la fréquence et la source d'information. Notez la fréquence entre parenthèses (. . . .)]

I. # _____ (. . . .) II. # _____ (. . . .) III. # _____ (. . . .)

IV. Autre 1: # _____ (. . . .)

V. Autre 2: # _____ (. . . .)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

8. Enfants associés aux forces armées et aux groupes armés

8.1 Savez-vous si des enfants sont utilisés ou travaillent au sein des forces armées ou groupes armés aux alentours de ce -[camp/village/ville, etc.] -? [Ex. enfants portant un fusil, travaillant aux postes de contrôle, cuisinant ou faisant le ménage pour le compte du personnel militaire, etc. ?]

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

8.1.1 Au cours des derniers __ [définir une période de rappel], combien d'enfants avez-vous vus en compagnie des forces armées ou des groupes armés près de ce [camp/village/ville, etc.] ?

1-5 6-10

11-20 21-50

>50 (spécifiez) _____

La réponse n'est pas claire

Commentaires _____

8.1.2 Est-ce que ces enfants sont [lisez les choix de réponse] :

Des garçons pour la plupart Des filles pour la plupart

Seulement des garçons Seulement des filles

Il n'y a pas de différence La réponse n'est pas claire

Commentaires _____

8.2 Le nombre d'enfants au sein des groupes/forces armées a-t-il augmenté depuis __ [définir une période de rappel] __ ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

8.2.1 Qu'est-ce qui vous fait penser cela ? [Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (. . . .)]

I. # _____ (. . . .) II. # _____ (. . . .) III. # _____ (. . . .)

II. Autre 1: # _____ (. . . .)

III. Autre 2: # _____ (. . . .)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

8.3 Selon vous, à quel endroit se produisent la plupart des cas de recrutement ? [Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (. . . .).]

I. Code de la catégorie correspondante : ____ (. . . .) II. Code de la catégorie correspondante : ____ (. . . .)

III. Code de la catégorie correspondante : ____ (. . . .)

IV. Autre (1): _____; (.)

V. Autre (2): _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

9. Violence sexuelle

9.1 Si vous rencontriez un enfant qui a été victime de violence sexuelle, que feriez-vous ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.).]

I. # ____ (.) II. # ____ (.) III. # ____ (.)

II. Autre 1: # _____ (.)

III. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

9.2 Croyez-vous que le nombre de cas d'incidents impliquant de la violence sexuelle a augmenté suite au __ [séisme/ à l'attaque...]? Oui No La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

9.2.1 Dans quelles circonstances la violence sexuelle se produit-elle ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.).]

I. # ____ (.)

II. # ____ (.)

III. # ____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

9.3. Qui sont celles et ceux qui sont les plus touchés par la violence sexuelle ?

9.3.1

- Les filles sont plus souvent ciblées par la violence sexuelle que les garçons [ou]
- Les garçons sont plus souvent ciblées par la violence sexuelle que les filles [ou]
- Les garçons et les filles sont également ciblés par la violence sexuelle
- La réponse n'est pas claire

9.3.2

- Les enfants plus jeunes (moins de 14 ans) sont davantage ciblés par la violence sexuelle [ou]
- Les enfants plus âgés (plus de 14 ans) sont davantage ciblés par la violence sexuelle [ou]
- Pas de différence évidente L'âge n'est pas un facteur discriminant à cet égard
- La réponse n'est pas claire

9.4 Si un enfant ou un adolescent est victime de violence sexuelle, demandera-t-il habituellement de l'aide ? [Si la question n'est pas claire : « Est-il culturellement acceptable de demander de l'aide ? »]

Oui No La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

9.4.1 Vers qui les filles se tournent-elles habituellement pour recevoir de l'aide?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

I. # ____ (.)

II. # ____ (.)

III. # ____ (.)

IV. Autre 1: # _____ (.)

V. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

9.4.2 Vers qui les garçons se tournent-ils habituellement pour recevoir de l'aide ?

[Ordonnez les réponses selon la fréquence et la source de l'information. Notez la fréquence entre les parenthèses (.)]

VI. # ____ (.)

VII. # ____ (.)

VIII. # ____ (.)

IX. Autre 1: # _____ (.)

X. Autre 2: # _____ (.)

La réponse n'est pas claire

Commentaires : _____

9.5 Connaissez-vous un endroit où les membres de ce _ [camp/village/ville, etc.] _

_ peuvent obtenir de l'aide s'ils ont été victimes de violence sexuelle ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

[Prenez note d'informations supplémentaires le cas échéant, comme la disponibilité de

trousse PEP : _____]

9.5.1 [Les enfants peuvent-ils aussi obtenir de l'aide à cet endroit ?

Oui Non La réponse n'est pas claire

[Commentaires : _____]

Actions réalisées par l'équipe d'évaluateurs

[Mentionnez brièvement ici tous les rapports d'action urgente, référencement de cas, etc. qui ont été réalisés au cours de la collecte de données]

Partie

Data Management Outil

3



Partie

Un guide succinct sur l’outil de gestion de données

1

Sec. 1

Introduction

Ce qui suit n’est qu’une courte introduction sur l’outil de gestion de données du CPRA et un guide succinct sur comment le modifier en fonction des changements apportées aux échantillons d’outils (section 2 de la trousse). L’outil de gestion des données est un fichier excel préprogrammé qui fournit une plateforme pour la saisie et l’analyse des données. Le fichier excel se trouve sur la clé USB ou peut être sollicité au CPWG (cpwg.net).

La source des données est le rapport de site. L’analyse que cet outil fournit est limitée à une analyse fréquentielle de base. Pour des analyses plus détaillées, merci de rechercher l’assistance d’un analyste de données ou auprès du CPWG. Il y a trois feuillets principaux au sein de cet outil : Feuille 1 - saisie de données, Feuille 2 - Analyse et Fiche 3 – graphiques. Les données doivent être saisies SEULEMENT dans la feuille de saisie des données. Les analyses et graphiques sont générés automatiquement, sur la base des données de la feuille 1.

Adaptation

Il est nécessaire que cet outil comporte les mêmes titres, questions et options de réponse que ceux utilisés dans la contextualisation du CPRA. Il est spécialement important que cet outil soit en lien avec l’Outil 5: Rapport de site (voir Section 2: échantillon d’outils). Si votre outil de gestion de données ne correspond pas aux titres et questions de votre rapport de site ainsi qu’aux options de réponses de l’outil 2 : Entretien avec les Informateurs clés (voir partie 2 : trousse d’outils), il ne sera pas possible de traiter les données que vous avez collectées.

Les feuilles sont protégées pour éviter des modifications indésirables. Cependant, vous pouvez décocher ‘protéger les feuilles’, en allant sur “révision” et en cliquant sur le bouton “ôter la protection de la feuille”. Si les changements que vous devez faire se réfèrent aux choix de réponse, il y a deux façons de faire. (Note : les options de réponse peuvent être trouvées sous la table principale de la feuille de saisie des données dans une police grise (ligne 107 et en-dessous). Si vous voulez modifier ou en remplacer une option de réponse.

1. Si vous voulez modifier ou remplacer un choix option de réponse existant, il vous suffit de cliquer sur l’option de réponse respective dans la feuille de saisie des données (police grise) et d’effectuer les modifications requises.
2. Si vous voulez introduire un nouveau choix de réponse en plus de ceux déjà existants (par exemple, vous devez ajouter une ligne avec un nouveau option de réponse) : vous pouvez simplement ajouter le nouveau choix de réponse à la fin de la liste de choix existants en rapport à la question respective. Dans ce cas, vous devez apporter des modifications aux feuilles «analyse» et «graphique». Voir ci-dessous pour une explication sur la façon de le faire.

Si vous devez apporter des modifications à la feuille « analyse » et à la feuille « graphique » parce que vous avez ajouté des choix de réponse supplémentaires à des questions existantes, merci de suivre les étapes : (Un exemple est présenté pour faciliter l'explication). Exemple : Imaginez que lors de l'adaptation, à la question 1.1.1, vous avez ajouté l'option de choix « espace communautaire temporaire ». Maintenant, vous devez ajouter ce choix à la liste des choix de réponse existantes dans l'outil de gestion des données.

(Étape 1) Ajouter la nouvelle option (espace communautaire temporaire) dans la cellule AP 115.

(Étape 2) aller à la feuille « analyse ». Cliquez sur la cellule O20. Type : « ='Saisie de données'AP115 » (sans les) et faites retour de chariot.

(Étape 3) Sélectionnez la cellule N21 et faites-la glisser vers la droite pour se superposer à la cellule O21. Ensuite sélectionnez la cellule N22 et faites-la glisser vers la droite pour se superposer à la cellule O22. De cette façon, vous avez transféré les formules à ces deux nouvelles cellules (O21 et O22)

(Étape 4) Allez dans l'onglet « graphique ». Trouvez le graphique qui correspond à la question que vous modifiez (Q1.1.1). Faites un clic droit sur le graphique et choisissez « Select data ». Une nouvelle fenêtre apparaîtra qui vous montrera d'où les données de ce graphique proviennent. Vous verrez une formule dans la case « plage de données du graphique ». Vous verrez que la formule ne s'applique qu'à la colonne N (Regardez attentivement; il y a deux lettres « N » dans cette boîte. Vous aurez à changer cette lettre N pour couvrir également la nouvelle colonne que vous avez ajoutée à l'étape 2 et 3 ci-dessus . Pour ce faire, il vous suffit de modifier à la fois les deux lettres « N » par la lettre « O » et vous cliquez sur OK. Veuillez noter que vous ne pouvez pas utiliser les flèches droite et gauche dans cette zone. Vous devez utiliser votre souris pour mettre en évidence la lettre que vous souhaitez modifier et entrez la nouvelle lettre.

Si vous décidez d'ajouter une nouvelle question, vous devez la coder correctement dans les trois onglets. Si vous n'êtes pas sûr de savoir comment procéder, contactez quelqu'un qui est familier avec les bases de données Excel. Si vous réalisez un CPRA inter-agences, vous pouvez contacter le CPWG pour du support technique.

Si vous devez retirer des questions, nous vous recommandons de modifier la couleur du fond de la colonne de la question appropriée et de sélectionner « noir » afin d'indiquer clairement que vous avez éliminé cette question et que ce n'est pas une erreur dans la saisie de données. Vous devez effectuer cette opération sur la feuille de saisie de données ainsi que sur la feuille d'analyse.

